

Bulletin Municipal

BEAUMONT



Zoom sur

PROMENONS-NOUS DANS BEAUMONT

Partie II

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Urbanisme, voirie, travaux et sécurité	3
Transition énergétique et écologique	5
Moby à l'école Beaupré	7
Ruralité	10
Communication	11
Retour sur Octobre Rose	12
Bibliothèque Municipale	14
Commémoration du 11 novembre	18
Le rond-point du Châble	19

VIE LOCALE

Les food trucks	20
Le marché communal	21
Interview express	22
À la rencontre de	24
Recensement de la population	26

ZOOM SUR :

Promenons-nous dans Beaumont27

VIE INTERCOMMUNALE

SIVU Beaupré	36
Genevois roule	37

VIE ASSOCIATIVE

Les orgues de Beaumont	38
Fit n'Fight	39
Ski club	40
Fête de la Thuile	41
Amicale des donneurs de sang	42
Nima's Children	43
Beaumont'e sur scène	44

INFOS UTILES

État civil	45
Télétravail des frontaliers	46
Numéros utiles	47

Chères Beaumontoises, chers Beaumontois,
durant ce semestre, vous avez pu apprécier les actions que nous avons menées et éventuellement avoir été surpris par certaines d'entre elles.

Dans les pages qui suivent, la plupart de celles-ci sont reprises en détail. Pour ma part, je tiens à souligner que nous avons pu célébrer dignement notre patrimoine communal, notamment La Thuile non seulement à travers la fête qui s'est déroulée le 18 juillet en haut du Salève mais également lors de la journée du patrimoine durant laquelle vous avez pu découvrir une très belle exposition dans la salle du Conseil de la mairie. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont impliqués dans ces événements et qui ont permis ainsi une découverte ou une redécouverte de notre commune. Dans le même registre, je vous invite à profiter du cadre chaleureux que nous avons créé à la bibliothèque par une rénovation du sol et des murs et un changement du mobilier pour rendre plus pratique son utilisation.

Plus surprenant sans doute a été la mise en place d'un jardin potager... sur le rond-point d'entrée au Châble. Pollution, dangerosité... qu'avons-nous entendu! Néanmoins, ce fut une belle réussite et une belle récolte que nous avons mise gratuitement à la disposition de tous. Rien n'est resté et c'est tant mieux. Un projet différent est en cours de réflexion pour marquer l'entrée de la commune de manière plus symbolique.

Vous avez également constaté, en tout cas ceux d'entre vous qui n'étaient pas encore concernés par un changement de la pratique, que le ramassage des déchets est maintenant uniforme sur la commune: il n'y a plus de collecte des poubelles particulières et chacun doit utiliser les points d'apports volontaires destinés à cet effet. Je sais que c'est une nouvelle habitude à prendre et que, comme tout changement, cela nécessite un temps d'adaptation.

Comme vous le savez, notre préoccupation sur la mobilité et notamment la sécurité des usagers est constante. Un projet double a été lancé: celui qui concerne les trajets d'accès à l'école (MobySchool) pour lequel une rencontre publique a eu lieu et a donné naissance à un groupe de travail; l'autre est la désignation d'un cabinet d'étude qui a la charge de nous communiquer rapidement une vision globale de la mobilité communale, sur la base du cahier des charges que nous avons établi: c'est lancé!

Enfin, pour terminer, il me semble important de rappeler régulièrement que notre action communale s'inscrit dans un cadre plus grand qui est celui de la communauté de communes du Genevois. Le projet de territoire dont l'objet est de définir des orientations fortes pour les années à venir se construit et prendra sa forme définitive en 2022. Il ne faut pas négliger son impact et ce qui nous liera à celui-ci... mais nous en reparlerons.

Un grand merci à tout le personnel de la commune et à mes collègues du conseil pour leur engagement.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente fin d'année et nous vous accueillerons aux vœux du maire prévus le 21 janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

Marc Genoud
Maire de Beaumont



URBANISME

VERS UN PLU EN ADÉQUATION AVEC NOS CONVICTIONS

Le bureau d'étude choisi a pour mission de conduire une procédure de révision allégée ainsi que de modifications du PLU de la commune.

En ce qui concerne **la révision allégée du PLU**, elle vise la requalification des parcelles limitrophes de la RD1201 aux fins de réappropriation de son tronçon traversant la commune de Beaumont dans une logique d'aménagement urbain de son périmètre.

Les modifications arrêtées du PLU sont définies plus précisément mais non exhaustivement ainsi :

DIMENSION URBAINE

- Moduler les coefficients d'emprise au sol existants et instaurer un coefficient d'emprise au sol dans les zones dépourvues.
- Préciser et adapter les règles d'implantation des constructions et annexes, de hauteur, d'emprise au sol et de gabarit en zone U, A et N.
- Adapter les limites, les règles et les principes des OAP existantes et instaurer de nouvelles OAP sur certains secteurs à enjeux.
- Insérer des mesures réglementaires visant à préserver le patrimoine bâti, notamment sur le secteur Grand'rue.
- Adapter les règles de stationnement dans les différentes zones.

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Instaurer des coefficients de biotope et de pleine terre par surface.
- Développer les prescriptions environnementales au règlement du PLU.
- Mettre à jour le zonage pluvial, modifier les annexes sanitaires (notamment le cadre des eaux pluviales et raccordements au réseau) et intégrer le DECI.
- Insérer des mesures réglementaires visant à préserver les perspectives paysagères, insérer la notion de modelés de sol dans les secteurs d'intérêt écologique et paysager.
- Inscrire de nouveaux itinéraires pédestres ou cyclables.
- Modifier et adapter les règles de référence sur la collecte des déchets.
- Mettre à jour les emplacements réservés (actuellement exclusivement liés à la voirie) et examiner la possibilité d'en créer liés aux cours d'eau, aux zones humides...

DIMENSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- Adapter et insérer des mesures réglementaires facilitant la réalisation de logements sociaux.
- Adapter le règlement des zones à vocation économique, notamment pour tenir compte des contraintes d'exploitation et des opportunités de développement des activités.

Ensuite, nous désirons simplifier et réorganiser la mise en forme du dossier de PLU, modifier la charte graphique du règlement écrit et graphique, corriger et mettre à jour les références réglementaires avec les articles du code de l'urbanisme.

Il serait aussi nécessaire de préciser plusieurs termes du lexique et les règles qui leur sont liées pour améliorer leur application.

Enfin une intégration en annexe des notices illustrées sur les règles applicables nous paraît être primordiale afin de permettre une compréhension parfaite des attendus réglementaires.

Le but ultime est d'aboutir dans un contexte souhaité de forte implication de la population à un projet qui concilie activité agricole, protection de l'environnement, aménagement structurel communal, économie locale, bien être...



LANCEMENT D'UNE DOUBLE ÉTUDE MOBILITÉ

En parallèle de Mobyschool (en page 7), comme prévu, la commune s'est engagée avec le cabinet ARTER dans une réflexion sur l'organisation des flux routiers sur le périmètre communal autour des enjeux de sécurisation et de développement des modes de mobilité douce et/ou active.

Le souhait de la commune est d'impliquer les riverains et usagers dans cette réflexion afin notamment de sensibiliser la population aux notions de déplacements actifs, d'utilisation des transports en commun et d'appropriation du projet, nous vous tiendrons au courant des réunions inhérentes à ce projet primordial.

QUELQUES TRAVAUX IMPORTANTS... MAIS CELA NE FAIT PAS TOUT !

Dans cette même optique et afin de garantir une sécurité piétonnière accrue pour accéder aux écoles Beaupré, **un trottoir a été aménagé depuis le chemin de Zone jusqu'à la rue Beaupré.**

Afin de lutter avec nos moyens contre la vitesse excessive, souvent, de nos propres habitants, nous avons déplacé les entrées de commune sur la RD18 aux Roquettes, sur la RD145 aux Chainays, sur la RD177 à Jusy et sur la route des Pitons au sommet de Beaumont afin de justifier d'une limitation de vitesse à 30 km/h plus large mais aussi et surtout afin de **mettre en place des écluses, des passages piétons surélevés, des ralentisseurs** et autres aménagements sécuritaires en cours d'étude.

Nous travaillons aussi sur une pacification extrême de la circulation dans la Grand'rue avec la mise en place **d'une zone partagée limitée à 20 km/h** sur une grande partie de sa longueur. 70 km/h c'est sur la RD1201.

Nous sommes en étroite collaboration avec notre police pluricommunale et la gendarmerie afin de pénaliser les comportements déviants de la manière la plus juste et ferme.

Nous espérons, bien sûr, que ces aménagements réduiront les risques d'accidents sur nos axes routiers même si la meilleure manière de les limiter est que **nous respectons la signalétique horizontale ou verticale : limitations de vitesse, priorité à droite, stop... et que nous adoptons un comportement civique, respectueux et courtois !**

Nous vous rappelons que sur simple demande de votre part nous nous faisons un plaisir de vous accueillir en mairie afin de débattre de n'importe quel sujet en appelant Thomas LINCHE au 04 50 04 40 58 pour fixer un rendez-vous : les réseaux sociaux c'est bien, la rencontre c'est mieux !



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La production de déchets n'est pas une fatalité. Elle dépend de la frontière que chacun de nous trace entre usé et neuf, propre et sale, frais et défraîchi, ... Cette limite tant économique que politique, anthropologique et culturelle nous fait choisir de garder ou de jeter.

Les déchets sont donc le reflet de notre mode de vie et de notre société et nous renseignent sur nos habitudes. Il ne tient qu'à nous de les faire évoluer.

Qu'en est-il sur notre territoire ? Comment s'organise leur ramassage ou leur collecte ? Qui s'en occupe ? Que fait-on des déchets sauvages ? Combien cela coûte-t-il ? Vers quoi allons-nous ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG) A LA COMPÉTENCE DÉCHET

C'est en effet au niveau de cet Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) que s'organisent les tournées de collecte des Ordures Ménagères (OM) (1 800 km/jour). La CCG a confié au SIDEFAGE la collecte des conteneurs verre, plastique, carton, textile. C'est en tout une collecte de 45 Points d'Apport Volontaire (PAV) par jour sur le territoire qui doit obligatoirement s'achever à 13h à Étrembières pour les déchets destinés au recyclage. La CCG gère également les horaires de déchetteries, les investissements (ex. nouveaux PAV, remplacement des camions de collecte), les entretiens du matériel roulant ou statique, etc.

Jeter n'est pas un geste anodin et encore moins approximatif. Quand vous jetez, ayez un geste sûr... et suivez la couleur ! Pourquoi ? Parce que la vie des objets et des emballages ne s'arrête pas à votre utilisation. En triant, vous leur donnez une seconde vie et vous leur permettez d'être de nouveaux objets.

bouteilles et flacons en plastique

emballages en acier et alu

verres, bouteilles

cartonnages, briques alimentaires

papiers

potes ou bocaux avec contenu des produits alimentaires

Textiles : ayez la fibre recyclage !

De nombreux Points Tri sont équipés d'une bôme supplémentaire pour récupérer et stocker les textiles d'habillement, le linge de maison, la maroquinerie et les chaussures. Les textiles ainsi déposés sont ensuite valorisés par une association pour être réutilisés ou recyclés.

à savoir !
Sont acceptés tous les vêtements, draps, serviettes, nappes, maroquinerie ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant, même usés.

6 bouteilles d'eau en plastique = 1 T-shirt

114 aérosols = 1 trottinette

700 canettes = 1 cadre de vélo

Nouveauté
Dès 2018, pour s'adapter aux nouvelles formes d'achat (commandes par internet notamment) plus de 30 points Tri sont équipés de conteneurs spécifiques CARTON. Liste des points Tri CARTON : www.ccg-genevois.fr

Source : ecomatiges.fr

HORAIRES DÉCHETTERIE

De mars à octobre

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
- Mardi : 14h à 18h
- Samedi : 9h à 18h

De novembre à février

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
- Mardi : 14h à 17h30
- Samedi : 9h à 17h30

Il existe de nombreux PAV sur notre commune, disponibles à tous et théoriquement à toute heure qui fonctionnent comme des « drives déchets » **SAUF** pour les encombrants qui doivent être apportés en déchetterie.

MAIS certaines règles sont à respecter, notamment :

- bannir la nuisance sonore et donc privilégier le dépôt entre 9h et 21h ;
- utiliser uniquement des sacs fermés appropriés ;
- respecter les consignes de tri ;
- lorsqu'un conteneur est plein, utiliser un autre PAV ou différer son dépôt ;
- **NE RIEN LAISSER** à côté des conteneurs, ce n'est pas une déchetterie !
- **NE PAS STATIONNER** sur les accès au PAV.



Lorsqu'une voiture stationne devant un PAV, elle rend la collecte impossible et une nouvelle tournée de ramassage n'est pas automatiquement organisée. C'est donc toute la collectivité qui subit les nuisances liées aux PAV qui n'ont pu être vidés par le SIDEFAGE !

LA COMMUNE CONSERVE LA RESPONSABILITÉ DE LA PROPRETÉ URBAINE.

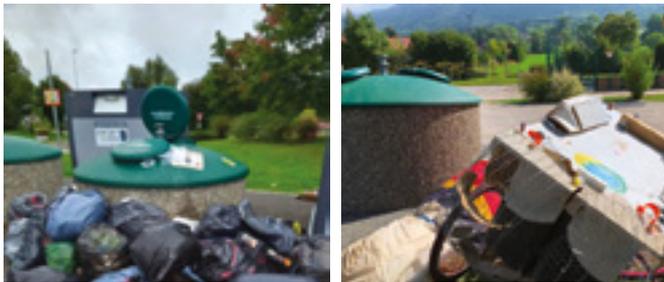
Dès lors qu'un déchet n'est pas dans un conteneur c'est un **DÉCHET SAUVAGE**. Même un sac poubelle contre un conteneur est un déchet sauvage et expose son propriétaire à des amendes.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 275 € correspondant à un forfait de remise en état.

*Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, **le juge du tribunal de police est saisi.***

*Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou **jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule**, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).*

Les déchets laissés aux abords des conteneurs des PAV ne sont jamais ramassés lors des tournées et la charge en reviendra aux services communaux: c'est une perte de temps que nos agents techniques auraient dû consacrer à d'autres services aux habitants et un surcoût financier qui n'est pas couvert par la TOM (taxe ordure ménagère).



Pour chaque déchet sauvage, les habitants de la commune paient d'une certaine manière deux fois: la première avec la TOM et la seconde avec le budget communal relatif aux agents qui doivent consacrer leur temps à ce nettoyage, bien que cette tâche de ramassage des ordures ne leur incombe pas.

Le maire assisté de la police pluricommunale peut établir des constats et entamer les procédures qui conduiront aux poursuites. Mais cette mesure n'empêche pas les dégâts occasionnés sur notre environnement lorsque notamment les sacs auront été éventrés et leur contenu éparpillé dans les champs au gré du vent.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS EST UNE AMBITION À NOTRE PORTÉE

Au niveau du territoire, les tonnages des OM progressent encore (+2,6 % en 2020) et au-delà de la croissance de la population (+2,27 % en 2020). C'est un coût toujours plus important pour le territoire qui consomme beaucoup d'énergie à incinérer ces déchets, avec en 2020 :

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES – OMR: 12348 TONNES
DÉCHETTERIE: 9017 TONNES
EMBALLAGES: 3794 TONNES



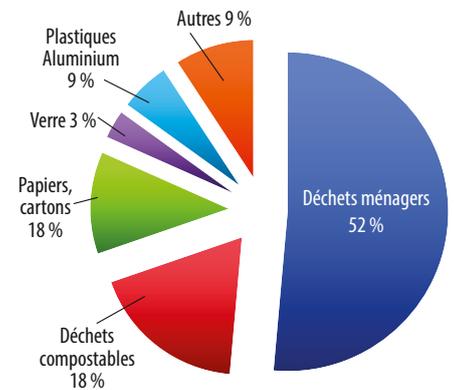
Réduire nos déchets c'est commencer **par retirer tout ce qui est compostable de nos poubelles** et ainsi éviter que l'incinération (forte émettrice de gaz à effet de serre) serve à brûler des épiluchures ou des serviettes en papier alors qu'elles pourraient sans effort être transformées en humus bien utile pour enrichir biologiquement nos sols.

Le coût de l'incinération représente 70 % du coût transfert/traitement des OM qui est de 139 €/tonne: la marge d'économie financière est donc importante. De plus, les résidus de l'incinération, le mâchefer, forment des déchets durables inutilisables et à fort potentiel polluant et toxique. Il est donc important pour notre environnement de réduire le contenu de nos sacs-poubelles aux seuls déchets ménagers et d'en exclure les plastiques, le verre, les papiers, les cartons qui doivent être jetés dans les PAV spécifiques, ainsi que les déchets verts et compostables.

Pour les déchets compostables, il est possible de commander des kits de compostage auprès de la CCG et de faire appel à des guides composteurs que l'on soit en maison individuelle ou en immeuble (www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vos-dechets/compostage) afin de détourner au maximum le putrescible.

Même si la situation s'améliore, la marge de manœuvre reste grande comme le montre le graphique ci-dessous: on observe que seul 52 % du contenu des sacs-poubelles sont des déchets ménagers devant aller dans le circuit de l'incinération, et les 48 % restant auraient dû être triés et auraient ainsi dû quitter le circuit de l'incinération.

CONTENU DES SACS POUBELLES



Il existe une autre piste prometteuse à développer pour la réduction des déchets verts: les laisser dans son jardin en procédant au « mulching » ou en broyant les résidus des coupes ligneuses. Des initiatives émergent pour développer des achats groupés de broyeurs en copropriété, et la commune étudie de son côté l'opportunité d'offrir un service de broyage aux habitants.

Rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts, passible d'une amende de 450 €.

Il ne s'agit pas d'atteindre le « zéro déchet » qui relève d'une idéologie de la perfection comme le « zéro défaut », le « zéro panne » ou « zéro délai » mais de réviser la frontière entre ce qui est à jeter et ce qui est à valoriser.

MOBY À L'ÉCOLE BEAUPRÉ

BEAUMONT S'ENGAGE POUR L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

En complément des études sur la mobilité et des projets d'amélioration des itinéraires cyclables, la commune a lancé un programme d'écomobilité scolaire et actionne un levier stratégique permettant la réduction des GES à l'échelle locale : les déplacements scolaires. Courts et/ou prévisibles, ces déplacements sont effectués le plus souvent en voiture. Le programme « Moby » vise à favoriser les modes de déplacements actifs ou partagés pour l'ensemble des déplacements scolaires. Il concerne donc les élèves et leurs parents, les accompagnants, les enseignants, le personnel de l'établissement mais également les livraisons ou les sorties scolaires. L'école Beaupré accueillant les enfants des deux communes, Présilly est associée au projet depuis le départ et sera un partenaire indispensable tout au long du programme.

Cette démarche innovante implique la consultation de tous ces acteurs et plus largement, des riverains et habitants intéressés et vise à créer un Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES). Elle s'inscrit dans le « faire ensemble » souhaité par la nouvelle municipalité.

QU'EST-CE QUE MOBY ?

Le premier programme national d'écomobilité scolaire labellisé par le ministère de la transition écologique !

Il se compose de :

1. Un Plan de Déplacements Établissement Scolaire en 3 phases :
 - Une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés et/ou intéressés animée par une chargée de mission dédiée au programme et un élu référent de Beaumont. Un groupe de volontaires dénommé « le comité Moby » accompagnera et suivra la démarche.
 - La réalisation d'un diagnostic permettant de connaître le contexte local en matière de déplacements vers l'établissement (étude des abords de l'école et des principaux itinéraires empruntés) et d'identifier les besoins et les attentes des acteurs grâce à un questionnaire sur la mobilité scolaire.
 - La co-construction d'un plan d'actions destiné à favoriser l'utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets scolaires sera défini, mis en œuvre et évalué durant toute la durée du programme.
2. L'animation d'ateliers de sensibilisation en classe : de la grande section de maternelle au CM2. L'écomobilité sera abordée différemment selon l'âge et les projets de classe (sécurité routière, modes de transport, le changement climatique...).

LES BÉNÉFICES D'UNE MOBILITÉ QUI RENONCE À LA VOITURE EN SOLO

- **Sur l'environnement** avec la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), responsables du changement climatique. En moyenne, la distance des trajets domicile-établissement scolaire est de moins de 2 km*. Or sur le premier kilomètre, une voiture rejette 45 % d'émissions de CO2 en plus. (*Sondage EcoCO2-IFOP « les parents et les transports domicile-établissement scolaire » juillet 2021)
- **Sur la santé des enfants** : en limitant les émissions de polluants atmosphériques on améliore la qualité de l'air qui franchit déjà les seuils de toxicité plusieurs jours par an. La pratique régulière d'activité physique a également un impact positif sur la santé des jeunes et sur leur concentration en classe.
- **Sur la sécurité routière** en créant des espaces plus sécurisés autour de l'établissement. Réduire la place donnée aux voitures permet de rétablir un équilibre entre les piétons, les vélos et les voitures afin que chacun puisse circuler en toute sécurité.
- **L'entraide et la convivialité** devant l'école et pour les trajets. Un cadre de vie apaisé pour la vie sociale devant l'établissement.

Aujourd'hui, les itinéraires qui mènent à l'école Beaupré sont peu favorables à une utilisation régulière des modes de déplacements actifs.

Les parents, les enseignants et le personnel de l'établissement déplorent une circulation dense, dangereuse et des tensions liées aux stationnements gênants devant l'établissement notamment durant les pics journaliers de dépose et de sortie des classes.

Si tout a été pensé pour faciliter l'utilisation de la voiture ces dernières décennies, la transition énergétique en cours implique de nouvelles façons de se déplacer et Moby a pour but d'accompagner ces changements.

Ce programme s'étalera sur deux ans et sera co-piloté par la commune de Beaumont (N. Laks) et la chargée de mission dédiée (M. Grassaud). T. Porret, (adjoint en charge de l'aménagement et des travaux) sera le référent pour la commune de Présilly.



RETOUR SUR LE LANCEMENT DU PROGRAMME :

En septembre, le lancement a permis de présenter Moby aux habitants lors du marché communal et aux parents d'élèves, devant l'établissement scolaire. Marianne et Nicolas sont allés à la rencontre des premiers concernés, les élèves en leur proposant une animation de comptage « comment es-tu venu à l'école ce matin ? » et un repérage de leur lieu d'habitation sur une carte des deux communes.

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, **un concours de dessin** a été organisé pour les enfants « Actif'toi ». Les enfants pouvaient participer en se dessinant en train de venir à l'école en utilisant un mode de déplacement actif!





Évènement devant l'école le 14 septembre



Marché communal le 4 septembre

Enfin, une réunion publique s'est tenue dans la salle des fêtes de Beaumont animée par Marianne, Nicolas et la coordinatrice régionale du programme Moby. Un grand merci aux parents d'élèves, directrices de l'établissement scolaire, représentant du SIVU Beaupré et élus présents pour découvrir les détails du programme. Saluons également la participation de J. Bouchet, élu de Saint-Julien-en-Genevois, (vice-président de la commission Mobilité à la CCG) car elle montre l'intérêt que suscite le projet auprès des élus du territoire. Les communes de Beaumont et Présilly sont en effet les premières à tenter l'aventure sur le territoire de la CCG.

ÇA SE PASSE EN CE MOMENT...

La concertation a débuté le 20 octobre dernier lors de la première réunion du comité Moby.

Ce groupe de volontaires composé de parents d'élèves, d'enseignants, d'agents du SIVU Beaupré et d'élus suivra toutes les étapes du programme et orientera la réflexion pour le choix des actions.

Pour cette première, le comité a organisé avec efficacité et pragmatisme la phase de diagnostic.

Une organisation du diagnostic en deux parties: accessibilité et mobilité.

- Pour la partie « accessibilité », des relevés de terrain sont effectués pour évaluer les aménagements existants et la praticabilité selon les modes de déplacement. En complément, le comité Moby a planifié des « diagnostics marchants »: des itinéraires (au départ de l'école et en direction de Beaumont et Présilly) sont testés à pied ou à vélo avec les élèves et leurs parents. Cette méthode permettra d'échanger sur les aménagements existants, de comprendre les contraintes, de pointer les zones dangereuses et les pistes d'amélioration.
- Pour la partie « mobilité », les parents d'élèves et le personnel de l'établissement sont invités à remplir le questionnaire en ligne à l'adresse qui suit: www.moby-ecomobilite.fr/enquete-mobilite. Il permettra de comprendre les pratiques et de connaître les attentes.

C'est l'analyse conjointe du contexte local et des données du questionnaire qui conditionnera le choix des actions. Cette étape est donc essentielle pour imaginer et mettre en place des solutions qui seront pertinentes au regard de la configuration éparpillée des lieux d'habitation des communes de Beaumont et de Présilly.

POUR LA SUITE...

Le comité Moby se réunira en début d'année pour prendre connaissance des résultats du diagnostic et choisir des actions: aménagements, infrastructures, organisation de trajets partagés, pédibus, événements mobilisateurs...

Un rapport de restitution du diagnostic sera rendu public en début d'année 2022.

Après validation par la collectivité en Conseil municipal, le plan d'actions élaboré par le comité Moby sera mis en place, évalué et réajusté durant toute la durée du programme.

Chargée de mission :
Marianne Grassaud (Mobi'school)
Mail: mobischool74@gmail.com

 [mobischool74](https://www.facebook.com/mobischool74)





RURALITÉ

L'ASSOCIATION SENTIER NEYDENS

L'association fondée en 2015 s'est donnée pour but de recenser, créer, baliser et entretenir des sentiers de randonnée.

Si le nom mentionne la commune de rattachement, **l'ambition est de créer un maillage d'itinéraires qui concerne aussi les communes périphériques.** Pour garantir le respect de la propriété et une certaine déontologie d'action, cette association a signé, avec les municipalités, des conventions et entretient de bonnes relations avec elles.



Valoriser des points d'intérêts, tels que monuments, points de vue, particularités historiques est une volonté communale.



Si vous consultez le site internet de l'association : « sentiers-neydens.com » vous trouverez toutes les informations, les itinéraires téléchargeables déjà en service, les photos de la vie de notre groupe. Aussi présents sur facebook : « Sentiers Neydens » nos parcours sont aussi matérialisés sur des fiches de randonnées disponibles dans les mairies et à l'office de tourisme.

Sur la commune de Beaumont, nous finalisons un projet (Nommé : Ney-E), déjà commencé sous l'ancienne municipalité mais qui a été amélioré au niveau du secteur des « Travers » et régularisé dans le secteur des « Molliets ».

Cette variante de 11 km avec 380 m de dénivelé est le point de départ d'une future boucle qui reliera Le Châble, Beaumont, Archamps et Neydens soit 17 km et 600 m de dénivelé. Elle sera une nouvelle liaison entre le GR65 (Compostelle) et le « balcon du Léman » ou le sommet du Salève.

Une fois installés, les équipements de balisage (poteaux, lames directionnelles, ...) deviennent du mobilier urbain. Leur financement est demandé aux communes sur la base d'un projet quantifié et validé par elles.

COMMUNICATION

INFORMER SONDER IMPLIQUER ALERTE

L'équipe municipale est heureuse de vous proposer une application mobile pour vous informer et vous permettre de participer à la vie de la commune.

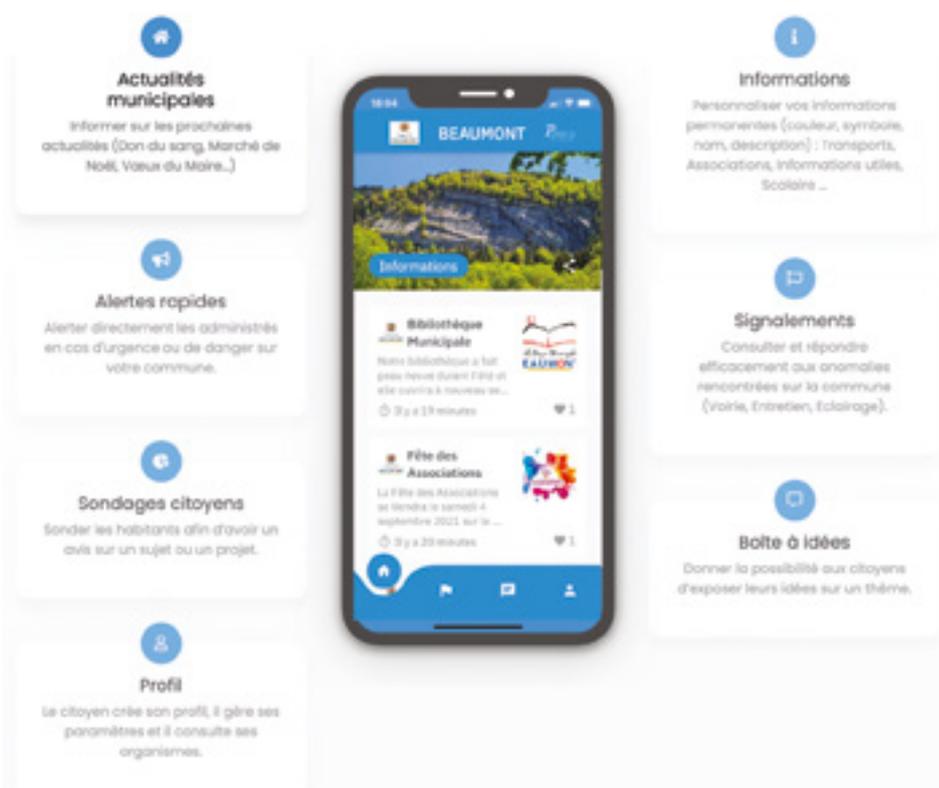
Cette application a pour objectif de faciliter la communication communale. Elle est simple, ludique et gratuite. Elle permet, en complément de nos autres outils tels que notre page facebook et notre site internet, de vous informer sur les actualités de la commune et des alentours mais aussi de vous permettre de nous envoyer un signalement si vous observez une anomalie ou un évènement dans votre environnement proche afin que nous puissions intervenir (éclairage public, déchets sauvages, dégât des eaux, etc.).

Téléchargez gratuitement l'application et vous recevrez les actualités et les alertes directement sur votre téléphone portable. Vous serez ainsi informés des activités des associations, des projets de la mairie ou encore de l'école. Nous communiquons également sur les travaux et sur les éventuels impacts sur votre quotidien.

Dans le cadre de notre démarche participative, c'est un lien qui nous permettra de vous poser des questions à des fins d'enquête ou de sondage et ainsi de recueillir facilement vos opinions et vos idées.



VOTRE MAIRIE EN POCHE



MARCHE À SUIVRE

1. Depuis la boutique d'applications de votre téléphone portable, recherchez POLITEIA France.
2. Téléchargez l'application et cherchez ensuite Beaumont dans « Mes organismes ».
3. Vous pouvez, enfin, définir votre profil et renseigner votre adresse mail afin que nous puissions vous répondre lorsque vous nous envoyez un signalement.



Pour information, la commune de Neydens utilise également POLITEIA.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :
accueil.mairie@beaumont74.fr

RETOUR SUR OCTOBRE ROSE



BREF HISTORIQUE DU COMITÉ FÉMININ POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN DES SAVOIE

Le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie - CFDCS des Savoie, association de droit privé créée en 2002 en Haute-Savoie et reconnue d'intérêt général - a pour vocation d'encourager le public à la prévention.

Ce comité encourage le dépistage précoce et a pour mission de sensibiliser et d'informer le plus largement possible sur son importance et ainsi faire reculer cette maladie reconnue comme un problème de santé publique.

Le comité 74 étend depuis janvier 2021 ses actions sur le département de la Savoie.

Depuis 2004, grâce à l'impulsion de la Fédération des comités féminins, un programme de « dépistage organisé » pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie permet à toutes les femmes de 50 à 74 ans de bénéficier, tous les deux ans, d'un dépistage de qualité répondant à des critères techniques très exigeants et comportant une double lecture des mammographies. La campagne de prévention « octobre rose » est née de cette initiative lancée par quelques pionnières qui ont su convaincre les pouvoirs publics de cette urgente nécessité.

Le comité féminin encourage également le dépistage individuel avant 50 ans, en cas de prédisposition génétique ou d'antécédents familiaux, avec l'accord du médecin traitant.

Rappelons-le, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, il atteint une femme sur huit, en France, avec environ 54 000 nouveaux cas par an. Plus sa détection est précoce, plus les chances de guérison sont importantes : détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 9 cas sur 10. Le taux de survie à 5 ans de 90 % est l'un des meilleurs dans le monde.

Le comité féminin organise des conférences médicales ouvertes au public avec l'appui des médecins, radiologues, gynécologues, sages-femmes, chirurgiens plasticiens, psychologues, soignants, chercheurs, établissements de soins, afin de permettre à tous l'accès aux dernières avancées thérapeutiques et à la prévention.

Les deux axes de communication retenus par le comité, l'art et le sport ont permis durant ces 20 dernières années de rassembler de plus en plus d'acteurs sur l'importance de la prévention des risques de cancer du sein.

Toujours plus nombreuses les communes, communautés de communes, associations sportives et culturelles se mobilisent aux côtés du comité pour octobre rose. Grâce à leur générosité comme à celle de fidèles partenaires, les fonds recueillis sont prioritairement dédiés à la recherche médicale.

C'est ainsi que dans le cadre d'une convention triennale de partenariat signée avec le centre de cancérologie Léon Bérard de Lyon, le comité a accompagné à hauteur de 60 000 € le projet de recherche du doc-

teur Véronique Maguer-Satta qui vise, entre autres, à réduire le risque de récurrence du cancer du sein. Cette brillante directrice de recherche vient d'obtenir le prix « Ruban Rose Avenir » pour ses travaux de recherche sur le cancer du sein.

Le comité mène également des actions d'information auprès des personnes oubliées par les campagnes « grand public » telles que les personnes souffrant de déficience mentale ou atteintes de surdité...

Les conférences médicales sont ainsi traduites en langue des signes.

Le Comité a décidé cette année de s'associer à la promotion du dépistage et de la prévention d'un autre cancer féminin fréquent. Le cancer de l'utérus, lié à l'infection chronique par le papillomavirus humain ou HPV, qui se transmet par voie sexuelle. Il constitue la 12^{ème} cause de cancer chez la femme en France, selon les chiffres de l'Institut National du Cancer.

UN DÉPISTAGE INDISPENSABLE PAR FROTTEMENT CERVICO-UTÉRIN

Au début de son évolution, le cancer du col de l'utérus ne présente aucun symptôme. Le dépistage par frottis cervico-utérin revêt donc une importance capitale car il permet de détecter des lésions précancéreuses et de les traiter à un stade précoce. Ce dépistage doit être réalisé tous les 2 ans dès l'âge de 25 ans et jusqu'à 65 ans.

UNE PRÉVENTION PAR LA VACCINATION CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS

Depuis 2006, cette vaccination protège contre 4 souches du virus à l'origine de plus de 70 % des infections à HPV. Deux vaccins sont disponibles et la vaccination doit être réalisée à l'adolescence, si possible avant toute activité sexuelle. Elle est recommandée chez les jeunes filles de 11 à 14 ans révolus, avec un rappel de 15 à 19 ans révolus et, depuis le 1^{er} janvier 2021, chez les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus également avec un rappel de 15 à 19 ans révolus. Mais la vaccination ne dispense en aucun cas des autres mesures préventives comme l'utilisation du préservatif et le dépistage.

Le comité prépare activement la célébration de ses 20 ans en 2022 pour un message de prévention encore plus fort.





BILAN DE L'ÉTÉ 2021

« PARTIR EN LIVRES 2021 » : DES LECTURES AU PARC

« Partir en livres » est une manifestation nationale organisée par le ministère de la culture à laquelle votre bibliothèque a participé pour la première fois cet été.

L'équipe de la bibliothèque vous a proposé le jeudi 22 juillet au parc et sous les parasols, de sortir les livres des étagères pour aller à la rencontre de son jeune public. Ce fût l'occasion de se poser en famille et de partager des moments de lectures confortablement installé et en compagnie du centre de loisirs qui s'est joint à nous, petits et grands ont participé à ce moment convivial.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles lectures!!!



LES TRAVAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE

Comme vous avez pu le constater la bibliothèque était fermée cet été pour des travaux d'embellissement afin de créer plus d'espaces de travail, d'accueil et d'accessibilité pour petits et grands. Vous avez pu suivre l'avancée des travaux sur le site de la mairie et grâce au travail exceptionnel des services techniques, des agents municipaux et de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, nous avons pu rouvrir le 1^{er} septembre comme prévu. Par ailleurs, le samedi 4 septembre monsieur le Maire et l'équipe municipale ont inauguré son embellissement en présence des adhérents et de toutes les équipes municipales.



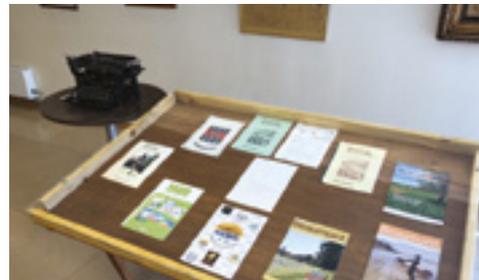
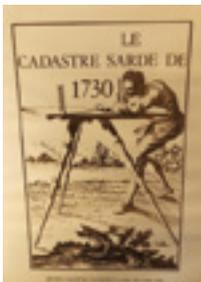
LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

À l'occasion de la journée du patrimoine, la bibliothèque et la mairie ont proposé des activités toute la journée du samedi 18 septembre.

- L'association La Salévienne a organisé une balade commentée et illustrée de la traversée du Châble, de l'ancien relais de poste à l'ancienne douane. Balade commentée par Claude Mégevand et Jean-Louis Sartre de l'association. Une trentaine de personnes s'est réunie pour partager ensemble des anecdotes et perpétuer ainsi l'histoire de la commune.
- Un rallye pédestre de découverte avec un « roadbook » était à la disposition des habitants permettant de se déplacer au gré de résolution d'énigmes à l'intérieur de notre commune. Des exemplaires sont encore disponibles à la mairie et à la bibliothèque.



- Une sélection de documents autour de notre histoire locale était disponible également et consultable à la bibliothèque tout le mois de septembre.
- Une exposition était visible à la mairie sur « La Thuile: d'hier et d'aujourd'hui » ainsi que des anciennes cartes et photos issues des archives de la commune de Beaumont.



SPECTACLE JEUNESSE

« A PAS PEUR »

Grand succès pour ce premier spectacle organisé à la bibliothèque samedi 2 octobre.

Ce spectacle musical « A pas peur » de la compagnie Vox Alpina est inspiré de l'album « A pas peur » d'Émilie Vast. Un spectacle de 35 minutes pour apprendre à maîtriser ses émotions et pour découvrir de nombreux animaux dès 2 ans.



UNE EXPOSITION POÉSIE : VIBRATO

Du 6 octobre au 6 décembre 2021 à la bibliothèque et à la mairie.

Une exposition interactive offrant une expérience poétique propose aux publics une découverte de la poésie par l'écoute. La poésie est par essence sonore, musicale. Chaque module de l'exposition permet d'explorer la voix, les sonorités, la mélodie et le rythme à travers divers ateliers.

HALLOWEEN À LA BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances d'octobre, la bibliothèque était aux couleurs d'Halloween... petites et grandes bestioles se baladaient dans les espaces!!!

Les bibliothécaires ont mis à disposition du coloriage pour laisser libre cours à l'imagination et nous avons eu de beaux dessins!!!

Une rencontre littéraire avec un auteur adulte, Nabil Louaar, autour de son livre « Touareg des neiges » a eu lieu samedi 20 novembre 2021.

Nabil Louaar est écrivain et réalisateur, éducateur sportif et a grandi dans les quartiers populaires de Seynod. Il intervient régulièrement dans les établissements scolaires sur les thématiques d'interculturalité, discriminations, égalité femmes/hommes, laïcité, citoyenneté et valeurs républicaines. Il est aussi invité à parler, plus largement, d'écriture et d'audiovisuel.



SPECTACLE JEUNESSE « CONTES D'HIVER ET VARIÉS »

par la conteuse Aurélie Loiseau. Un deuxième spectacle pour jeunes publics était organisé le samedi 4 décembre à 11h à la salle des fêtes de Beaumont. Au programme, contes traditionnels revisités, chants, jeux de doigts, des histoires de grand froid, les deux pieds dans la neige et le bout du nez rosé...

PROGRAMMATION 2022



CLUB DE LECTURE POUR LES ADOS

Les premiers rendez-vous ont eu lieu les mercredis 13 octobre et 10 novembre de 16h à 17h.

Le principe est très simple, ce club ados est réservé aux collégiens de la 6^e à la 3^e, c'est un moment convivial favorisant des échanges autour de nos lectures, nos coups de cœur, d'une sélection de livres (sf, fantastique, policier, bd, etc) et c'est aussi l'occasion de donner des suggestions d'achat pour la bibliothèque. Un fonds ados a été créé en 2020 avec plus de 130 livres récents...

Les dates des prochaines séances sont sur le site bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.



HEURE DU CONTE

Vos bibliothécaires vous racontent des histoires pour petites et grandes oreilles selon un choix de livres parmi leurs coups de cœur du moment.

Histoires à partir 3 ans - entrée libre - gratuit - à la bibliothèque le samedi.

Les dates des prochaines séances seront sur le site bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.



RENCONTRES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE

À l'occasion de festival Couleur d'enfance de mars 2022, la bibliothèque accueillera l'auteur et l'illustrateur jeunesse Christian Voltz pour une Rencontre-atelier artistique avec les lecteurs de la bibliothèque.

Les dates et inscriptions seront bientôt sur le site bibliolien.fr et seront affichées à la bibliothèque.



Dans le cadre du prix littéraire « Talukoi ! ». L'auteur et illustrateur jeunesse Antoine Guilloppé sera à l'honneur et invité pour son livre « Pleine mer ». Il rencontrera 2 classes de l'école Beaurpré et viendra faire un atelier concert en avril 2022. Une exposition et des livres seront à voir à la bibliothèque.

Les dates et inscriptions bientôt sur le site bibliolien.fr et seront affichées à la bibliothèque.



CONCOURS D'ÉCRITURE POUR ENFANT ET ADULTE

Les Beaumontois ont montré leur don d'écriture à l'occasion des 2 concours déjà organisés en 2020 et 2021. Pour mars 2022, à l'occasion du printemps des poètes, la bibliothèque proposera un concours d'écriture autour de la poésie sous toutes ses formes...

Les modalités d'inscription et de règlement seront bientôt sur le site bibliolien.fr.

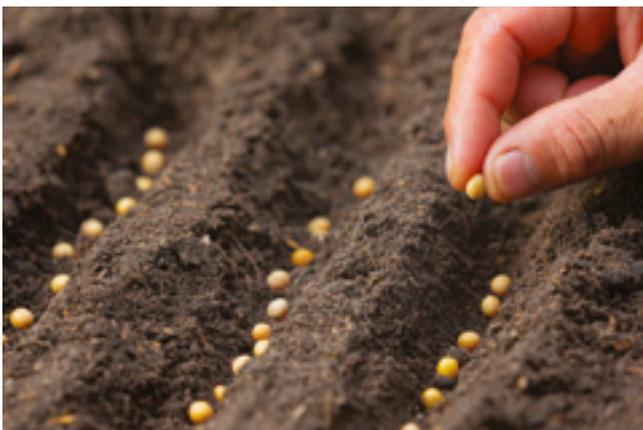
GRAINOTHÈQUE

Après le succès de 2021, la grainothèque sera de retour au printemps 2022.

Pour rappel : la grainothèque est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.

Comment faire pour participer ? Les graines sont précieuses, EMPRUNTEZ et SEMEZ à la mesure de votre jardin, de votre balcon ou de votre rebord de fenêtre. Prenez celles que vous êtes sûr de planter. Des petits sachets seront disponibles à l'accueil de la bibliothèque. Chaque jardinier pourra emprunter des sachets de graines et apporter celles provenant de ses propres plantations.

N'utilisez aucun engrais chimique si possible, parce que le bio c'est si bon !



« PARTIR EN LIVRES 2022 » : DES LECTURES AU PARC

Toute l'équipe de la bibliothèque vous propose à nouveau en juillet 2022 de se déplacer à l'extérieur de la bibliothèque et d'investir le parc de la commune pour des séances de lecture pour petits et grands.

PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE TALUKOI !

Organisée par les bibliothécaires du réseau Bibliolien, cette sélection à destination des 6-10 ans est réalisée suivant une thématique. Cette année, ce sont les fonds marins qui seront explorés à travers 13 livres.

Pour chaque livre lu, donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du prix « Talukoi ! » 2021-2022.

PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE LA VACHE QUI LIT

Organisée par le festival du « Bonheur des Mômes », cette sélection à destination des 8-12 ans promeut 5 romans. Pour chaque livre lu, donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du prix la « Vache qui lit » aux côtés de 100 bibliothèques de Haute-Savoie.

PRIX LITTÉRAIRE ADULTE A VOS LIVRES

Organisée par les bibliothécaires du réseau « Lire du Salève au Vuache », cette sélection littéraire met en lumière 6 ouvrages définis selon les coups de cœur du moment. Pour chaque livre lu, donnez votre avis et ainsi participez à l'attribution du prix « A vos livres ».

BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT

71 Grand'rue - Beaumont

Tél. 09 67 21 38 22

Mail : beaumont@bibliolien.fr

www.bibliolien.fr/beaumont



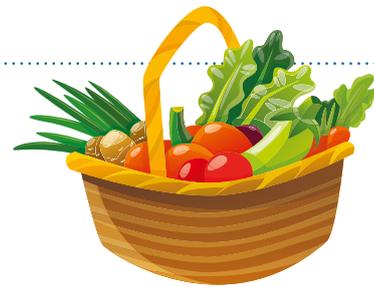
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est en nombre que les habitants de la commune ont répondu présents à l'invitation de commémorer ensemble l'Armistice de la Grande Guerre.

Après deux années de cérémonie en comité plus que restreint, nous avons pu retrouver petits et grands pour se souvenir de tous ceux qui se sont mobilisés pour défendre notre pays. Le maire a fait lecture des textes officiels et a ensuite déposé une gerbe avec le concours de monsieur Henry (AFN) et des enfants qui ont installé les bouquets de fleurs. Une minute de silence a été observée avant que l'Harmonie Le Châble Beaumont / Cruseilles joue la Marseillaise. Cette cérémonie s'est déroulée dans le respect et dans la joie de se retrouver, en présence des habitants, des membres des AFN section Salève messieurs Henry et Excoffier et des porte-drapeaux messieurs Dubouchet et Serrano.



LE ROND-POINT DU CHABLE À L'HEURE DU POTAGER

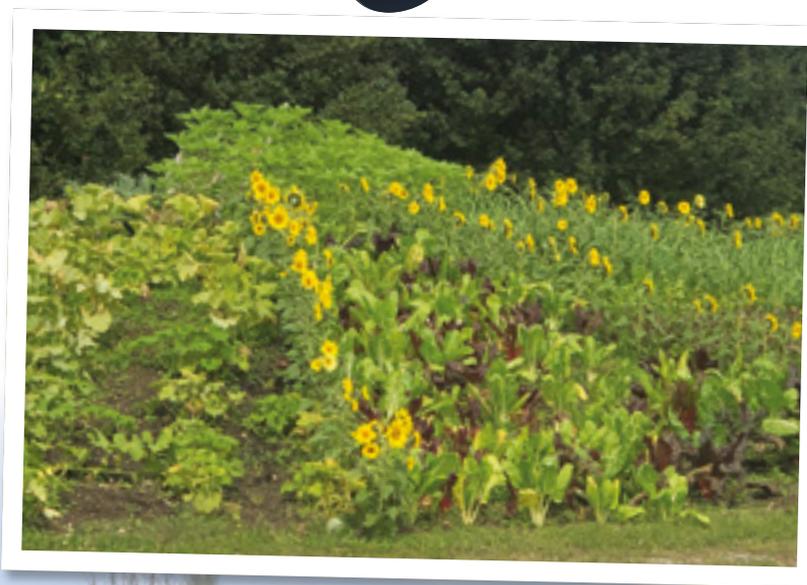


Au printemps dernier, les agents de nos services techniques ont proposé de réaliser une décoration florale sur le thème du potager au niveau du rond-point du Châble. Cette initiative originale a séduit l'ensemble du Conseil et c'est ainsi que « Beaumont cultive son jardin » est le thème qui a été choisi pour la décoration florale mise en place de mai à fin septembre par les services techniques de la commune. Depuis la mi-mai, salades, côtes de bette, betteraves, poireaux et fraisiers en tout genre ont éclos sur le rond-point, dans les bacs à fleurs et espaces verts du village.

En passant, les automobilistes et les piétons ont pu profiter de ce décor évolutif, coloré et varié.

Au fur et à mesure des récoltes, les légumes et plantes aromatiques ont été mis à disposition des habitants devant la mairie où chacun pouvait venir se servir.

Peut-être une idée à conserver pour étendre de mini-jardins partagés et pour promouvoir la re-végétalisation des pieds de mur devant les maisons.



GROS PLAN SUR LES FOOD TRUCKS AU ROND-POINT DU CHÂBLE

MARDI : BREIZH'ALPES.

Depuis 2015, Olivier Jossoud sillonne les routes de Haute-Savoie pour vous régaler avec ses Breizh'Burgers, galettes bretonnes, crêpes et autres desserts maison à découvrir le mardi soir de 18h30 à 21h.



VENDREDI : LE LAFELI SAVOYARD.

Depuis 2014, Yvan Laffin ouvre la belle vitrine de son camion de 16h à 19h30 pour vous proposer ses fromages fermiers au lait cru affinés en cave : vache, brebis, chèvre, fromages frais ou affinés, mais aussi beurre de baratte, yaourts, œufs et flans.

MERCREDI ET VENDREDI : PIZZA PTI BILLIG.

Depuis 2014 à Beaumont, Didier Klecker propose une large gamme de pizzas tous les mercredis et vendredis, de 17h à 21h.

La pâte à pizza est faite maison à base de farine complète au levain. La sauce tomate est faite maison. Tous les produits sont frais.



DIMANCHE : LA FABRIQUE DU BON.

Depuis mai 2021, Matthieu Robin et son associé, cuisiniers de formation, allient gastronomie, créativité et savoir faire dans sa cuisine aux influences méditerranéennes. Retrouvez leurs plats de saison à base de produits frais et de qualité de 10h à 14h. Ouvert tous les dimanches midi, ce food truck étant une première étape avant la réalisation d'un autre projet...



Et n'oubliez pas !

Nos producteurs vous ouvrent leurs fermes, pour une vente en direct de leurs produits frais et locaux !

JEUDI

LA FERME DE NIN NIN : production bio de légumes et fruits, compotes, jus de fruits, cidres et sorbets, mais aussi viande d'agneau, de 16h30 à 19h.

VENDREDI

LA FERME DE BILL : production bio et artisanale de pâtes fraîches semi-complètes, farines semi-complètes et complètes.

LA FERME DES USSES-FORET : maraîcher, légumes frais et de saison.



À BEAUMONT, TOUT EST TRÈS BON! MARCHÉ COMMUNAL, TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS.

Notre marché communal a presque doublé depuis l'année dernière !

Ce ne sont plus 7 mais 13 stands que vous retrouvez tous les premiers samedis du mois, de 8h à 13h sur la place de la bibliothèque en plein cœur du Châble.

Nous souhaitons un marché qui couvre nos envies gourmandes de l'apéritif jusqu'au dessert, c'est chose faite grâce à nos producteurs, artisans et commerçants des alentours, jusqu'à la décoration de nos tables et intérieurs !

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À NOS DERNIERS ARRIVÉS :

« **Le tourtier** » et sa pâtisserie salée: pâtés en croûte, quiches, pithiviers, kouglofs salés... Chez Tanguy Hanoun, tout est fait maison avec des produits provenant de Haute-Savoie et de l'Ain !

« **La pêcheurie Vulliet** »: Alexandre nous propose les meilleurs poissons du lac Léman tout au long de l'année! Féra, perche, brochet, lotte de rivière, omble chevalier, truite de lac, en fonction de la saison pour une pêche traditionnelle responsable et respectueuse de l'environnement.

« **L'abeille Paix-Reine** »: Thibaut Gaucheret est apiculteur à Présilly et nous propose du miel de printemps crémeux, miel d'acacia, tilleul et châtaignier. Fabrication artisanale de pains d'épices et de nougat.

« **Veganee GF** » et ses biscuits confectionnés à Ville-en-Sallaz avec des ingrédients issus de l'agriculture biologique, sans gluten, sans ingrédient d'origine animale mais aussi sans huile de palme. Véronique Jamais est très attentive à l'indice glycémique bas de ses biscuits et utilise des emballages éco-responsables.

« **La nature chez vous** » et ses créations florales éco-responsables. Aude est artisan fleuriste et vient de Vulbens pour nous proposer ses fleurs fraîches ou sèches, plantes d'intérieur et d'extérieur. Elle joue avec les textures, les formes, les branchages et feuillages fraîchement coupés, avec les couleurs des fleurs pour des bouquets et arrangements confectionnés en fonction des saisons dans un style résolument nature.



RETROUVEZ ÉGALEMENT :

La boucherie beaumontoise « La Charolaise » vous propose des poulets rôtis, diots et atriaux (avec possibilité de précommander les poulets le vendredi directement à la boucherie), des produits de qualité sélectionnés par le patron avec une exigence toute particulière.

« **La Ferme de Montailoux** »: Catherine Filippi vient de Présilly pour nous proposer plusieurs types de fromages et desserts au lait de chèvre ainsi que les fromages de vache de la fromagerie beaumontoise Bouchet.

« **Le Vrac Ambulant** »: Valentin Plantaz vient de la vallée de l'Arve pour tous nos achats alimentaires dans une démarche Zéro Déchet comme les pâtes, le riz, céréales et légumineuses, fruits secs, mais aussi les produits ménagers et d'hygiène corporelle.

« **La ferme des Ussets Forêt** »: Jean Marc Bouillard, maraîcher de notre commune, nous propose un grand choix de légumes frais.

« **La Ferme de Nin Nin** »: Sébastien Baud, producteur bio de notre commune, nous propose ses fruits, compotes, jus de fruits et viande d'agneau. Sa production bénéficie du label bio-cohérence, un label qui va au-delà de l'exploitation bio de ses produits.

« **La buvette** » de Vincent Boucher, nous propose ses huîtres Marennes d'Oléron ou Vendée Atlantique en saison.

« **Le marché de Provence** », grâce à Marie Josée Giusti, ajoutez les saveurs du sud à votre table !

« **Lao d'Asie** »: Souphany Inpanya nous régale avec son restaurant asiatique ambulante.



INTERVIEW EXPRESS

STÉPHANIE MANGANELLI,
MAQUILLEUSE PROFESSIONNELLEQU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE DEVENIR
MAQUILLEUSE PROFESSIONNELLE ?

J'ai toujours été attirée par l'univers de la beauté et de la mode et ai entrepris très tôt des études dans l'esthétique. À 18 ans, j'assiste au festival du film à Cannes où je passe 5 jours devant les plateaux de Canal +. En observant les maquilleurs travailler en direct sur les invités, j'ai eu une véritable révélation.

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT DE VOUS LANCER ?

Après mon CAP esthétique cosmétique, j'ai obtenu mon brevet professionnel dans la même branche et suis partie en 2005 à Nice faire une formation d'un an dans une école de maquillage pour passer un diplôme reconnu dans la profession. J'y ai appris le maquillage dans tous les domaines, pour la mode et les défilés, pour le cinéma ou la télévision ou encore le maquillage artistique. Chacun a ses spécificités et ses techniques, comme lorsque l'on doit vieillir un personnage ou le transformer pour les besoins d'un film ou d'une comédie musicale. J'ai aussi appris le maquillage d'art comme le body painting.

DANS QUEL CADRE EXERCEZ-VOUS VOTRE ACTIVITÉ ?

Dès ma formation de maquillage professionnel terminée, je me suis lancée dans une carrière freelance, c'est-à-dire comme indépendante, car j'ai un esprit d'entrepreneur et ne me destinais pas à un statut d'intermittente du spectacle. Les 4 premières années, j'ai facturé mes divers mandats dans la mode, l'événementiel et les plateaux TV via une société de portage. En parallèle, j'étais ambassadrice d'une grande marque de maquillage pour laquelle j'animais des conférences dans de nombreuses écoles à travers la France. J'étais missionnée par la marque mais toujours dans un modèle indépendant en organisant moi-même mon planning. Puis le statut d'auto-entrepreneur a vu le jour et j'ai créé mon entreprise en 2009. Le travail en lui-même n'a pas changé, si ce n'est le temps consacré à l'administratif et la comptabilité qui s'est considérablement réduit me laissant ainsi plus de temps pour maquiller !

QUELLES SONT LES QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR
EXERCER CE MÉTIER ?

Tout d'abord, il faut être passionné et doté d'un fort esprit d'innovation afin de constamment essayer des nouvelles techniques et tester de nouveaux produits. Il faut être capable de faire passer le travail avant tout le reste car c'est un domaine très exigeant où il faut s'adapter aux horaires et aux jours de travail qui sont souvent les soirs et les week-ends. Les sacrifices à faire sont considérables pour pouvoir percer et avoir une notoriété suffisante qui permette de vivre décemment. Aussi, être prêt à tout quitter et partir dans une capitale ou un autre pays : j'ai vécu loin de ma famille et mes amis pendant 6 ans privilégiant ainsi ma carrière, car les opportunités en Haute-Savoie ne sont pas suffisantes pour débiter. Ce métier nécessite aussi un grand sens de la psychologie pour satisfaire toutes les personnalités, une discrétion et de l'efficacité. L'empathie et la disponibilité pour répondre aux demandes de dernières minutes sont aussi utiles. La volonté, enfin, est essentielle pour s'améliorer de façon continue et être reconnu, ainsi qu'un fort esprit d'entreprise et d'indépendance. Mes clients disent que je suis fiable, efficace et dévouée, et il m'est primordial d'être à la hauteur de leurs exigences.

QUEL EST VOTRE MEILLEUR SOUVENIR D'UNE DE VOS
PRESTATIONS ?

C'est très difficile car beaucoup me reviennent, comme mon tout premier plateau TV qui était l'élection Miss France en 2005, mais je dirais plutôt les NRJ Music Awards en janvier 2009, émission en direct au cours de laquelle j'ai pu maquiller tous mes artistes préférés trois semaines seulement après avoir vaincu un cancer. Revenir enfin sur ce plateau TV après un an de combat et exercer mon métier lors d'un des shows les plus regardés au monde était une victoire personnelle sur la maladie et une vraie renaissance.

VOUS FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE, QUELS
SONT LES SUJETS QUI VOUS TIENNENT À CŒUR ?

Je suis particulièrement sensible à tous les sujets autour de l'écologie et de la protection de la planète, alarmée depuis mon adolescence par les premiers rapports du GIEC. Mais plus encore, je suis très atta-



chée à la cause animale, et ce sont ces deux sujets qui m'ont incités à m'engager. Je suis heureuse que la municipalité n'accueille plus les cirques exploitant les animaux sauvages. Je suis farouchement opposée aux tests sur les animaux, encore bien trop utilisés dans les cosmétiques et les produits ménagers notamment, et depuis 6 ans je n'utilise que des produits végans et « cruelty free » - c'est-à-dire non issus de la souffrance animale - aussi bien dans ma vie professionnelle que privée, et qui sont bien sûr tout aussi performants.

QU'EST-CE QUI VOUS AMENER À BEAUMONT ?

Je suis originaire de Sallanches, au pied du Mont-Blanc, et je suis partie à Grenoble puis à Nice pour faire mes études. Je suis revenue dans la région en 2012. J'ai découvert le secteur et le village de Beaumont lors de rendez-vous chez des clientes et trouvais ce village très sympa avec ses commerces et ce côté campagne tout en étant proche des grands axes et des grandes villes. Quand j'ai eu l'occasion d'acheter un appartement, je n'ai pas hésité.

QUELLE EST VOTRE OCCUPATION FAVORITE LORSQUE VOUS NE MAQUILLEZ PAS ?

Je me passionne pour l'Ayurveda, une médecine traditionnelle indienne que j'ai étudiée pendant 2 ans. Je consacre beaucoup de temps à cuisiner les produits frais et locaux que je consomme et à confectionner mes produits cosmétiques et ménagers.

Avant la crise sanitaire, je pratiquais beaucoup la pole dance et j'espère pouvoir reprendre cette activité dès que mon travail me le permettra.

AVEZ-VOUS UN MESSAGE POUR NOS LECTEURS ?

Pour moi, le maquillage est un art qui permet d'exprimer notre créativité. Au même titre qu'une paire de souliers, c'est un accessoire de mode que nous devrions nous sentir libre ou non d'utiliser, selon nos envies, que l'on soit un homme ou une femme sans craindre le regard des autres. Il est encore trop souvent perçu comme superficiel ou futile : ce n'est pas un masque qui nous rend plus beau - belle, il sublime simplement qui nous sommes en nous permettant de nous sentir bien et montrer à l'extérieur qui nous sommes à l'intérieur.

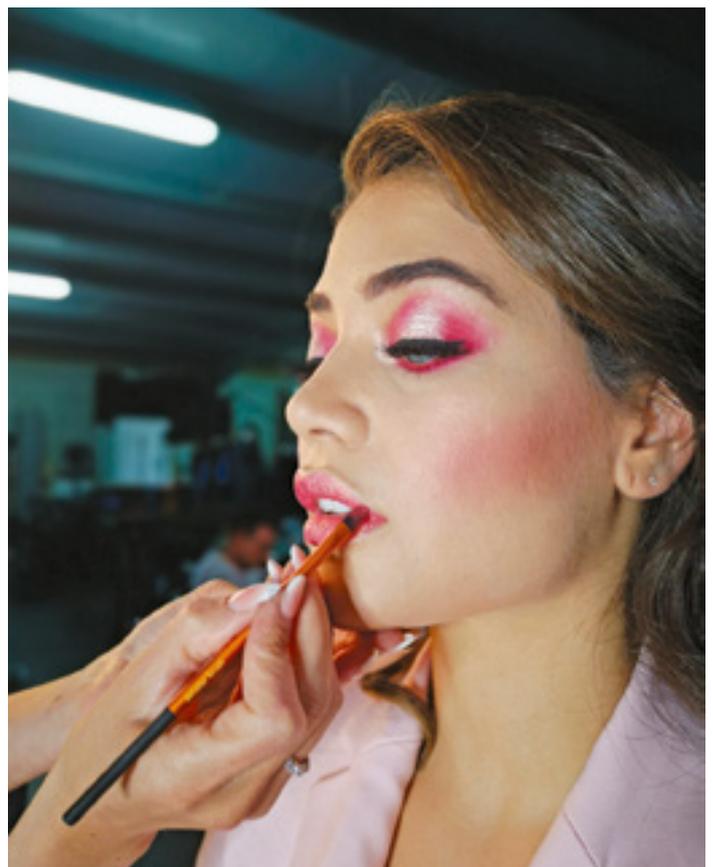


STÉPHANIE MANGANELLI

www.make-you-up.fr

 Make You Up

 stephanie_manganelli



À LA RENCONTRE DE JEAN-PIERRE MATERAC ANCIEN PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Jean-Pierre habite la commune et a présidé pendant 30 ans la ligue pour la protection des oiseaux avant de céder sa place l'an passé.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

La LPO a pour mission LA CONNAISSANCE des animaux qui nous entourent: oiseaux, batraciens, serpents... LA PROTECTION de ces espèces, de leurs milieux, l'animation et la communication à toutes les personnes qui sont désireuses d'en savoir plus.

Jean-Pierre est une mine d'informations utiles à lui seul. Saviez-vous par exemple que 94 espèces d'oiseaux avaient été recensées dans son jardin en été et plus de 400 dont 100 nicheurs en Haute-Savoie ? Et jusqu'à 20 espèces dans son jardin en hiver ?

Nous aurons le plaisir de recueillir régulièrement ses précieux conseils sur divers sujets pour préserver la faune et la flore, ou pour le jardinage (compost...).

Cette première rencontre nous a permis de recueillir les bonnes pratiques à adopter pour prendre soin des oiseaux que vous ayez un jardin, un balcon, ou même encore pour le domaine communal.



NOURRIR LES OISEAUX, D'ACCORD, MAIS UNIQUEMENT DU MOIS DE NOVEMBRE AU MOIS DE MARS DANS NOTRE DÉPARTEMENT. Beaucoup d'oiseaux sont insectivores. Les jeunes oisillons doivent apprendre à se nourrir seuls. De plus, la chaleur favorise les maladies. Nourrir les oiseaux en dehors de cette période favorise la concentration d'oiseaux et donc les épidémies.



METTRE DES ABREUVOIRS (mares ou récipients) POUR QUE LES OISEAUX VIENNENT BOIRE ET SE BAIENER. Attention toutefois à changer l'eau régulièrement. En hiver, l'eau gèle. Les oiseaux apprécieront également vos nichoirs.



Les mangeoires, nichoirs et abreuvoirs doivent être disposés dans **des endroits dégagés** offrant une possibilité de repli en hauteur (contre les prédateurs). Ils doivent être **nettoyés 2 à 3 fois au cours de l'hiver.**

NOURRIR LES OISEAUX C'EST BIEN, MAIS BIEN LES NOURRIR, C'EST MIEUX.

Quelles graines leur donner ?

Des graines de tournesol, un mélange de graines pour petits oiseaux ou pour oiseaux exotiques (petites graines), **des boules de graisse sans filets (ces derniers peuvent s'avérer être des pièges mortels).**



Mais également des fruits (pommes par exemple ou encore noix ou noisettes concassées) ou de la graisse végétale.

Quels sont les aliments à ne surtout pas leur donner ?



Pas de pain, ni de sel. Pas de lait et très peu de graisses animales (fromages par exemple), pas de mélanges de graines bon marché (blé/riz/pois/lentilles...) et pas non plus de biscuits pour animaux responsables de troubles digestifs mortels.



VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATION SUR LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ?

N'hésitez pas à visiter leur site : haute-savoie.lpo.fr



VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?

mail : haute-savoie@lpo.fr
Tél. : 04 50 27 17 74

Que nous ayons un jardin ou un balcon, nous pouvons tous créer un refuge moyennant le respect de la charte de la LPO (conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore; ne pas polluer; réduire l'impact sur l'environnement). Pour cela vous devrez décrire le futur refuge que vous créez, et payer 35 € à l'inscription puis un abonnement de 15 € par an. Pour cela, contactez aux coordonnées ci-dessus la LPO, connectez-vous à monespace.lpo.fr ou renvoyez le bulletin d'adhésion.

À réception de votre inscription vous recevrez 1 panneau du refuge, 1 nichoir, 3 mini-guides et les newsletters.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Adhésion rapide
par téléphone au 05 46 82 12 31
ou sur : <http://monespace.lpo.fr>

Mme M. Date de naissance : ___ / ___ / ___

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal [][][][] Ville : _____

Profession : _____ Tél : _____

E-mail : _____

J'adhère à la LPO

30 € - Adhésion individuelle ⁽¹⁾

42 € - Adhésion familiale ⁽²⁾ Je désire une carte pour chaque membre de ma famille (prénom / date de naissance) : _____

_____ € - Adhésion bienfaiteur (75 € et plus)

En plus de l'adhésion, je m'abonne

20 € - L'OISEAU MAG*
(4 n° + 1 hors-série *Rapaces de France*)

20 € - L'OISEAU MAG junior (4 n°)

39 € - Ornithos (6 n°)

Tarifs réduits grâce à des frais de gestion diminués.



Je souhaite uniquement m'abonner

24 € - L'OISEAU MAG*
(4 n° + 1 hors-série *Rapaces de France*)

*8,00 € • Pour l'étranger, frais d'envoi de L'OISEAU MAG

24 € - L'OISEAU MAG junior (4 n°)

44 € - Ornithos (6 n°)

Je souhaite créer un Refuge LPO

35 € - Inscription : coffret d'accueil + Newsletter des Refuges (1/mois par email)

Jardin Balcon

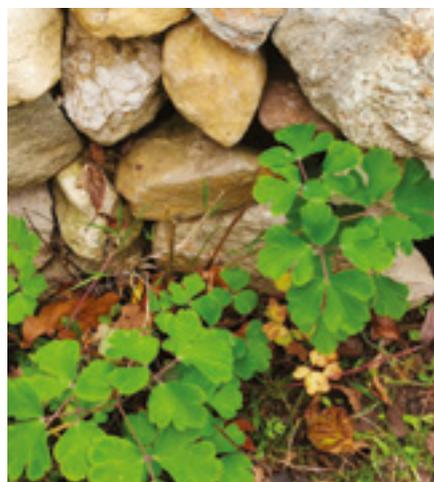
Je fais un don à la LPO : _____ €

€ - TOTAL

Pour les personnes étudiantes, sans emploi ou bénéficiant des minima sociaux (sur l'envoi d'un justificatif) : (1) : 10 € ; (2) : 15 €

AGENDAS DES SORTIES PROPOSÉES EN DÉCEMBRE 2021

- 5 décembre : groupe jeunes - oiseaux hivernants lieu à déterminer
- 10 décembre : soirée groupe jeunes raclette de fin d'année à Chavanod
- 12 décembre : comptage des oiseaux d'eau Lac d'Annecy
- 17 décembre : réunion mensuelle conférence de FNE à Chavanod
- 18 décembre : chantier mensuel - lieu à déterminer



Nous aurons le plaisir de retrouver les bons conseils de Jean-Pierre lors de notre prochain bulletin.

Quelles plantes et fleurs mettre dans nos jardins/jardinières pour contribuer à nourrir les oiseaux, les insectes, ... (plantes mellifères par exemple...)? Quels nichoirs choisir? Comment faire son compost? ...

Sur demande, il pourra même vous faire visiter son jardin où tout est pensé pour les oiseaux, les insectes (avec la construction d'hôtel à insectes), les écureuils, les lézards, les hérissons...

D'ici là, si vous souhaitez des conseils, il reste à votre entière disposition et répondra à toutes vos questions.



DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

Du 20 janvier au 19 février 2022 se déroulera le recensement de la population. Ce recensement est obligatoire et déclaratif. Il peut désormais se faire en ligne.

La mairie a recruté 7 agents recenseurs qui seront habilités à vous rencontrer dans ce cadre. Ils seront munis d'une carte professionnelle.

Les informations que vous communiquerez sont strictement confidentielles.

LES 7 AGENTS RECENSEURS



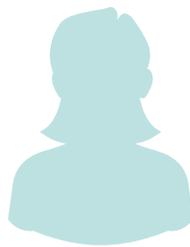
Béatrice AYGALENO



André BEAUVAIS



Denis BOSSONNEY



Fadila DELLOUL



Kévin DEMBSKI



Éric LEPETIT



Mireille TEXIER

À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent

→ Pour l'état



→ Définir les politiques publiques nationales

→ Pour les communes



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes



→ Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation



→ au conseil municipal
Définir le nombre d'élus

→ Pour les entreprises et les associations



→ Ouvrir de nouveaux commerces
logements
Construire des nouveaux

PROMENONS-NOUS DANS BEAUMONT

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois,

Bienvenue dans la 2e partie de notre dossier Zoom afin de continuer à découvrir ou redécouvrir Beaumont.

Ce numéro 110 va traiter de la toponymie des lieux comme le CRÊT CARON, en passant par PHARNAGE ou LE CHÂTEAU pour monter jusqu'au PETIT POMMIER. **D'où viennent ces noms ? Qu'ont-ils à nous apprendre ?**

Nous nous sommes aidés de divers ouvrages : « Noms de lieux de Suisse Romande, Savoie et Environs » - Henry SUTER / « Patrimoine et architecture », cahier 17 mai 2009, « Le Mini Dico Savoyard » - Alain FAVRE et Dominique STICH / « Livre de Beaumont » - CROZET et comme lors du BM 109, cette étude n'est pas parfaite ; elle est sujette à interprétation et nous vous laisserons revenir vers nous avec plaisir si vous connaissez une autre définition de ces différents lieux inscrits sur nos cartes communales depuis le XIIe siècle pour certains d'entre eux.

À travers cet article, nous espérons que vos futures promenades pédestres communales pourront être agrémentées d'anecdotes en vous appuyant sur la galerie de photographies associées vous permettant de vous situer géographiquement. N'oubliez pas d'aller jeter un coup d'œil sur le dossier « Promenons-nous dans Beaumont... » créé pour les journées du patrimoine que vous pouvez télécharger librement sur notre site Internet communal.

Nous vous avons de nouveau interrogé des habitants qui racontent leur quartier, avec leurs mots, leurs goûts, leurs habitudes. Nous leur avons posé la même série de quatre questions :

- Si vous deviez citer trois changements importants intervenus dans votre quartier, quels seraient-ils ?
- Avez-vous des regrets ?
- Quels sont les aspects positifs de ces changements ?
- Quelles seraient vos propositions d'amélioration ?

Vous trouverez leur réponse sans censure ni transformation.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à lire ces explications que nous en avons pris à les rechercher. Bonnes balades !



Commune de
BEAUMONT

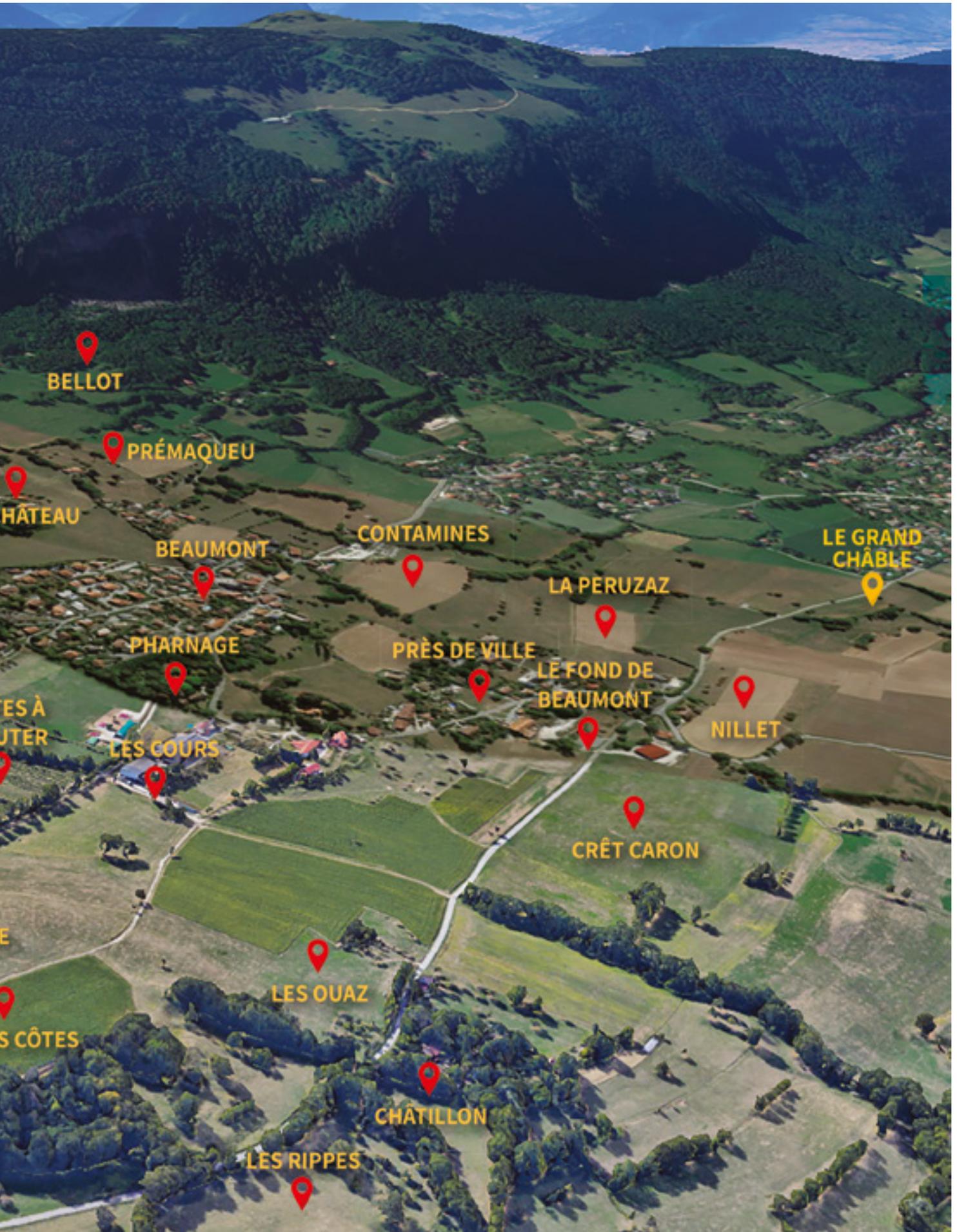


AU COPPET

Terrains défrichés, forêt coupée





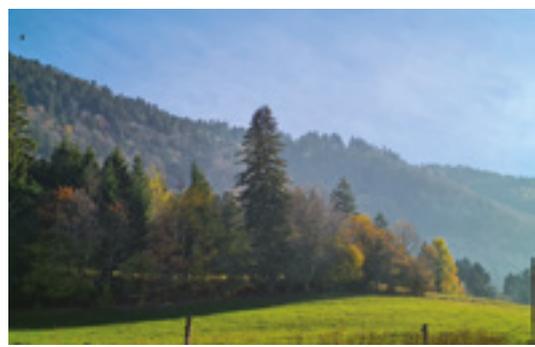




▲
BEAUMONT
Beau indiquant l'aspect du lieu et très pour montagne

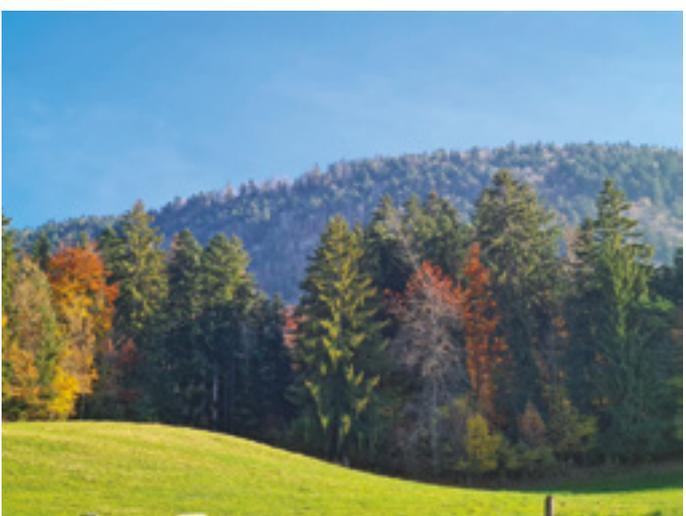


▶
BELLOT
Bois de bouleau (Betulla)



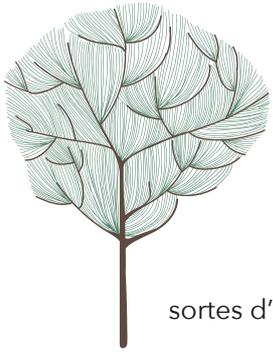
▲
AUX ARALLES
Pin sylvestre - Châtaignier

BOIS DES CREUX
Bois situé dans vallon encaissé, avec présence d'une mare où l'on pouvait abreuver les bestiaux
▼



**BERNADETTE DIELENSEGER-MABUT,
HABITANTE AUX BOIS DES CRÊTS**

J'habite Beaumont depuis plus de 60 ans, juste en dessous de la tour du Piton dans un petit hameau familial de 5 maisons très fleuries et très bien entretenues. J'ai des regrets, on construit des immeubles pour attirer les gens extérieurs, mais des jeunes de notre commune doivent construire ailleurs. Les abords des maisons, mal entretenus, nuisent au charme du village donnant l'impression d'être une commune sans entretien. Ne pourrions-nous pas rétablir le concours des maisons fleuries, ce qui dynamiserait peut-être les habitants. Et que dire de notre forêt qui ressemble de plus en plus à une décharge, on vient déverser dans la carrière des tas de gravats, de terre et toutes sortes de branchages. Quel dommage d'avoir perdu notre bistrot de Beaumont qui faisait aussi épicerie et boulangerie où tout le monde se côtoyait, donnant un peu de vie au village. Soyons positifs : étant les moins jeunes de notre quartier, il y a eu beaucoup d'aide et d'empathie de nos voisins pendant le confinement.



BOIS MOUCHE

Bois occupés par de nombreuses sortes d'insectes diptères, en général avec des ailes transparentes



CHAMP DE L'ETERET

Terrain permettant d'augmenter la surface défrichée (sternere)



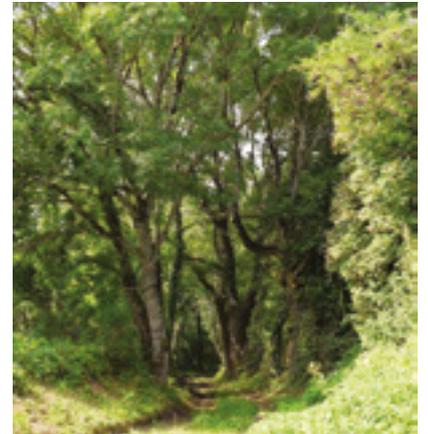
CHAMP CÔTE

Campagne cultivée en forte pente, à flanc de montagne



CHÂTILLON

Maison forte



CONTAMINES

Terres cultivées en commun, champs fertiles, faciles à cultiver, situés près des habitations (cum-dominium)



CORNOLLETEY

Terrain en pointe s'enfonçant comme un coin, terrain de forme allongée





CRÊT CARON ▲

Sommet en pente douce d'un côté et plutôt abrupte de l'autre sur lequel est semé un mélange d'orge et de blé

CRÊT DU MOINE ▼

Sommet dénudé (comme la tête d'un moine, métaphore) ▼



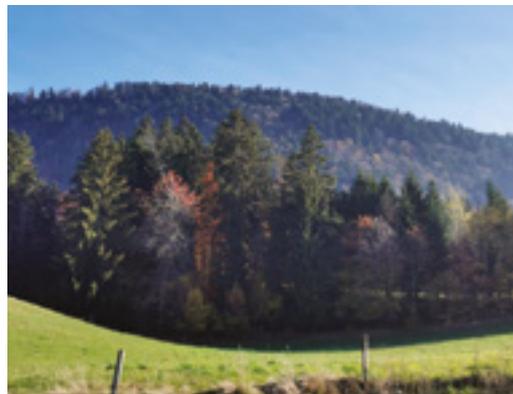
DERRIÈRE LES CRÊTS

Terrain à l'arrière des sommets en pente douce ▼



FREMILLON ▼

Probablement donné pour un surnom d'une personne de petite taille ▼



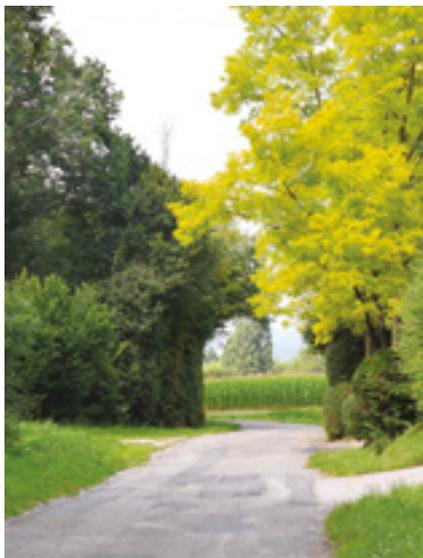
LA COMBE DE BOSSONET ▼

Vallée en flanc de montagne occupé par un petit bois constitué d'arbres souvent épineux. ▼



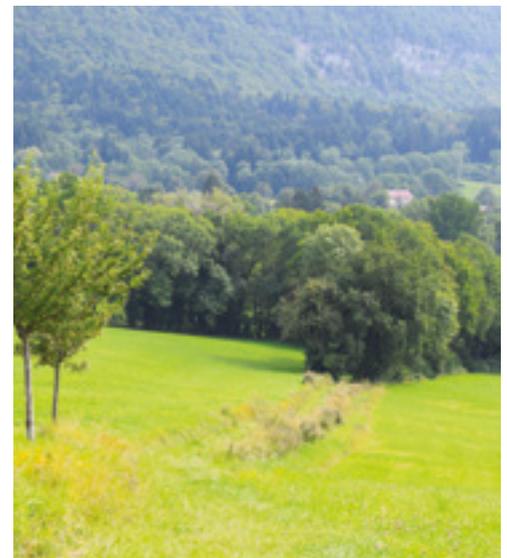
LA CÔTE DE BEY ▼

Terrain en pente à flanc de montagne ▼



LA PERUZAZ ▲

Terrain rempli de pierres, éboulis



LE CHÂTEAU

Emplacement du Château de Beaumont construit au XII^e siècle par la Seigneurie de Menthon et détruit au XVI^e siècle pendant la guerre de 1589 entre le Duc de Savoie et la cité de Genève



LE FOND DE BEAUMONT

Terre appartenant à la Seigneurie de Menthon qui était cultivée pour une partie et bâtie pour l'autre.

LES CHARAZ

Pâturage au-dessus de la limite des forêts, sommet engazonné, souvent d'accès difficile et de végétation maigre



LES COURS

Fermes, exploitations agricoles



LES MOLLIIETS

Endroits humides



LES OUAZ

Jardin à proximité du village, sur les terres les plus fertiles qui recevaient le maximum d'engrais et avaient un rendement de trois à quatre fois supérieur à celui des autres terres.



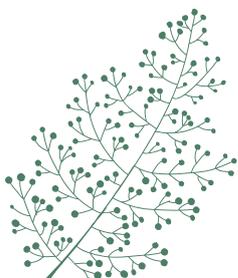
LES RIPPES

Terre inculte, lieu aride, pente raide couverte de broussailles



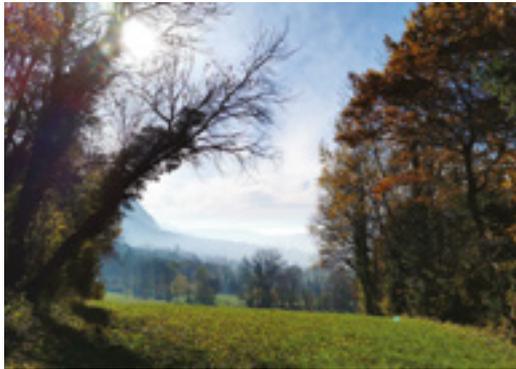
MARLIATY

Ferme patronymique



MARMOUX

Pâturage avec habitat dispersé et forêt déclinée



NILLET

Lieu probablement patronymique



PREMA QUEUE

Dérivée du latin Primus Aquae = premières eaux



▲ **PHARNAGE**

Marchand de farine, parfois aussi meunier

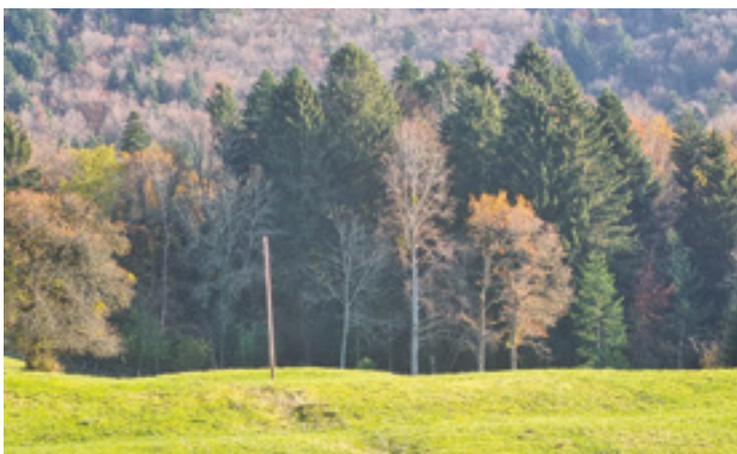
◀ **PRÈS DE VILLE**

Lieu le plus près du centre-ville de Beaumont église



SOUS LES BOIS DE LA CURE

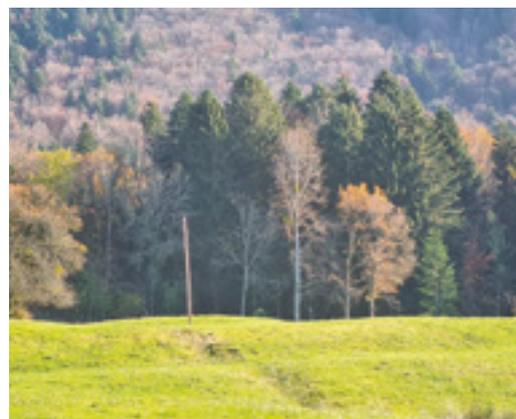
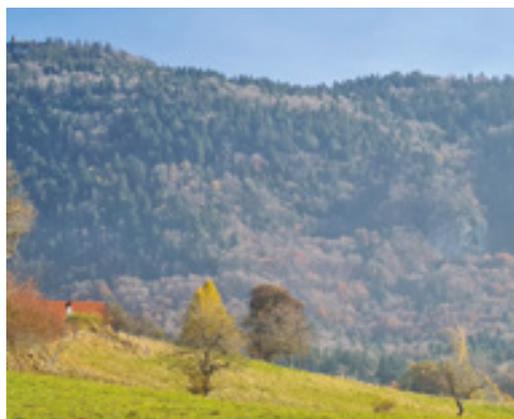
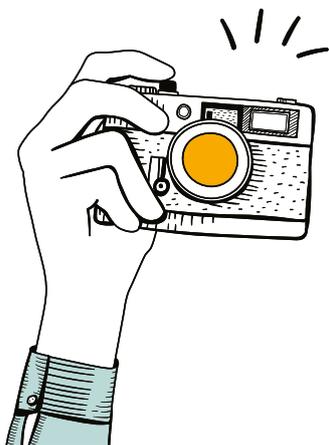
En dessous d'une forêt rattachée à la cure ou servant à l'entretien de la cure (résidence du curé)



SUR LES CÔTES

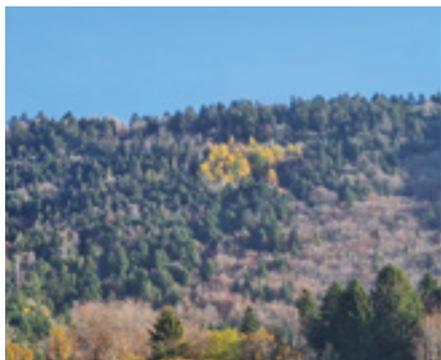
Terrain en pente à flanc de montagne ou dominé par une côte, pente ensoleillée, place bien exposée





SUR ET SOUS LES GRANDS ROCHERS ▲

Terrains en dessus et au-dessous de la falaise des Pitons



TATTES À BROUTER

Terres en friche ▶



▲ LE PETIT POMMIER

Pommeraiie, lieu planté d'arbres fruitiers, verger

AMÉLIE DESMET, HABITANTE DES TRAVERS

Question 1 : Il y a eu beaucoup de constructions de maisons dans notre quartier. La fibre est annoncée !

Question 2 : non, pas de regret, vu la situation idéale de notre quartier, je comprends que les gens veuillent s'y installer. Tant que ça n'empiète plus/pas plus sur les champs de culture ou de pâturage. Et pour la fibre, je travaille depuis chez moi, j'ai HÂTE d'avoir la fibre ! Ce sera + fluide !

Question 3 : plus de voisins, plus de gens et potentiellement + d'amis-voisins !

Question 4 : attention à la route, plus de gens = plus d'auto. Sécuriser la route pour tous les usagers, les vélos, les piétons, les autres automobilistes. Et si je ne parle que de ma rue, le chemin des Travers : installer des miroirs partout où il y a des angles morts ! Ça fait plusieurs fois que j'écris à la mairie. Ce mandat et le précédent. La sortie du chemin des Travers est super dangereuse. On sort et rejoint la route des Pitons sans voir si une voiture ou un vélo ou une moto arrive de la gauche. Beaucoup à cause de la hauteur des bambous du jardin qui longe la route. Ces gens ne veulent pas couper, soit, mais alors installons un miroir ! Je vais écrire encore à la mairie !

CHRISTINE COPPONEX, HABITANTE DE JUSSY

En ce qui concerne notre quartier au chemin des sapins, pas de changement à noter depuis les 5 dernières années ! Je n'ai que des propositions d'amélioration à faire : à commencer par l'installation de la fibre pour nous qui sommes en bout de ligne, une sécurisation du carrefour entre le chemin des sapins et la route du Salève car la priorité à droite n'est quasiment jamais respectée par les automobilistes, et puis au niveau du déneigement l'hiver et du salage, nous apprécierions un service plus régulier car un bout du chemin qui descend aux maisons 494 et 496 est trop souvent ignoré, ce qui rend les départs au travail difficiles... L'éclairage le long du chemin est un peu juste pour, par exemple, les enfants qui prennent le bus scolaire tôt le matin et rentrent de nuit l'hiver.



SIVU BEAUPRÉ

CET ÉTÉ

Le centre de loisirs

Cet été le centre de loisirs était ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août (fermeture du 2 au 13 août). Nous avons accueilli entre 50 et 115 enfants qui ont pu profiter de leurs vacances à travers le thème « ÉVASION ».

E	XPLORATION
V	OYAGE
A	VENTURE
S	OLEIL
I	MAGINAIRE
O	RIGINAL
N	ATURE



La journée commençait par un réveil matin, un moment convivial où tous les enfants se rassemblaient pour une danse ou une séance d'éveil avant de laisser place aux activités. Des grands jeux ont été mis en place tous les vendredis: ColorRun, Olympiades d'eau, Le jeu de la Vache Folle, Les pays du monde... Des nuitées ont été proposées pour les enfants de 5-7 ans et 8 ans et + avec au programme le repas et une veillée (l'Homme, Cache-cache géant...) et nuit sous tente dans l'enceinte du SIVU Beaupré. La journée, les enfants avaient le choix d'activités autour de la découverte de leur environnement (balade à vélo, forêts, parcs, city-stade, jeux d'orientation dans le village) et quelques jeux menés avec les commerçants.

Les séjours Montrevel

Cette année encore, nous avons proposé deux séjours, « Montrevel'Ado » pour sa 2^{ème} édition du 12 au 17 juillet avec 20 jeunes et « Montrevel #5 » pour sa 5^{ème} édition avec 21 enfants âgés de 8 à 10 ans du 16 au 21 août. Ces séjours se sont déroulés au camping « La Plaine Tonique » à Montrevel-en-Bresse au bord du lac, les enfants ont eu l'occasion de passer 6 jours et 5 nuits sous un tipi. Différentes activités comme du catamaran, du canoë, de la bouée tractée, des courses d'orientation ou des balades à vélo ont pu être proposées. Ces séjours seront renouvelés l'année prochaine avec un « Montrevel'Ado » qui se tiendrait du 11 au 16 juillet et un « Montrevel #6 » qui se tiendrait du 15 au 20 août 2022.



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle année a débuté le jeudi 2 septembre avec pas moins de 418 enfants scolarisés à Beaupré. La maternelle accueille donc 6 classes et 12 classes pour l'élémentaire dont 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Le périscolaire

Un thème pour l'année a été choisi: « Un jour une actu ». Il rythmera les temps périscolaire pour l'année 2021-2022, l'occasion de permettre aux enfants de découvrir le monde dans lequel ils évoluent.

Pour cette première période, l'accent a été mis sur le patrimoine, en lien avec la journée du patrimoine qui s'est tenu le samedi 18 septembre.

Les mercredis

« Un jour une actu » a été décliné sur les mercredis par la découverte du patrimoine naturel et culinaire pour les enfants de moins de 6 ans, et la découverte du monde agricole pour les enfants de 6 ans et plus.

Le groupe des « petits » a ainsi pu confectionner différentes recettes de notre terroir (gâteaux de Savoie, bugnes, tarte aux myrtilles...) et élaborer un herbier après s'être baladé. Quant au groupe des moyens grands, après avoir découvert les engins agricoles à travers une chasse aux trésors, les animaux et les cultures, ils clôtureront le cycle par la visite d'un élevage et d'une ferme.

LES VACANCES D'AUTOMNE

Le centre de loisirs du SIVU Beaupré accueillera les enfants lors des vacances d'automne qui se dérouleront du lundi 25 octobre au lundi 5 novembre dont le 1^{er} novembre. Les enfants continueront à découvrir leur environnement à travers des thèmes ludiques tel que la Pat'Patrouille ou encore les Pokémon. Deux veillées spéciales « Halloween » auront lieu d'abord pour les enfants de 5-7 ans puis pour ceux de 8 ans et plus.

GENEVOIS ROULE

LA SUITE

LA DEUXIÈME « FOURNÉE » DE LOCATION DE VÉLO A DÉBUTÉ AU MOIS D'OCTOBRE DERNIER.

8 nouveaux participants sont venus récupérer leur VAE (Vélo Assistance Électrique) pour 4 mois. Durant cette période de l'année, moins clémente, ils vont pouvoir vérifier que ce mode de déplacement reste praticable et utile malgré tout. Leurs retours d'expérience seront étudiés avec attention. Rappelons que l'ambition de cette initiative, portée par la CCG, est notamment de permettre de tester l'usage du VAE avant d'engager son achat. Une aide de 250 € est d'ailleurs possible pour cette acquisition.

JE ME DÉPLACE AUTREMENT
AVEC

Genevoisroule!

Un vélo électrique à la location pendant 4 mois

130€

+ D'INFOS
www.cc-genevois.fr
 +33(0)4 50 95 92 60
velo@cc-genevois.fr

EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE :
 SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS, BEAUMONT, VALLEIRY, FEIGÈRES, ARCHAMPS, COLLONGES-SOUS-SALÈVE ET SAVIGNY

Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO

Guide de la mobilité dans le Genevois français



Communauté de communes du Genevois

Septembre 2021

→ mise à jour ←
découvrez la dernière édition en flashant ce QR Code




GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois
Porte Sud de Genève

Les retours d'expérience de la précédente location nous montrent que pour 87 % des utilisateurs de cette formule, cela a permis de réduire l'usage de la voiture. En moyenne 315 km par vélo ont été parcourus, majoritairement par des femmes (bravo!), avec au final 60 % des participants ayant déjà fait ou souhaitant faire l'achat d'un VAE.

L'expérience est réussie et conforte la volonté de poursuivre et d'intensifier l'expérience en 2022 (et au-delà) amenant à soutenir et accélérer les projets d'aménagements cyclables sur notre territoire et notre commune en particulier.

VOUS SOUHAITEZ TESTER LA LOCATION LORS DE LA PROCHAINE SESSION EN FÉVRIER 2022

www.cc-genevois.fr



LES ORGUES DE BEAUMONT

Musiciens et mélomanes fidèles des concerts de Beaumont attendaient avec impatience le retour du festival des orgues en juillet. C'est tout naturellement par un récital d'orgue autour de la sonate avec Thibaut Duret, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Chambéry, que s'ouvrait la saison avec des œuvres de Bach et Mendelssohn.

Un brillant concert pour ce deuxième rendez-vous avec Nathalie Chatelain et Claude Regimbald qui ont fait vivre au public un grand moment magique où l'originalité et les couleurs musicales du programme ont emmené les auditeurs à travers les époques du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle. En solo, duo ou en trio avec à l'orgue Oscar Colliar, qui a ouvert et clôturé le concert, Bach et Buxtehude ont également été mis à l'honneur sous les doigts de ce jeune organiste avec une sonate en trio et un prélude et fugue.

Accord parfait pour cette dernière heure musicale, au son de la clarinette d'Eva Villégas et de Brice Montagnoux à l'orgue. Ce duo inédit à Beaumont a conclu en belle harmonie les concerts d'été par une prestation et complicité sans faille. Cette année 2021 marquait le 25^{ème} anniversaire de l'association et la joie des retrouvailles autour de la musique, des rencontres et du verre de l'amitié à l'issue des concerts en présence des musiciens.

SAISON MUSICALE 2022 - ÉGLISE DE BEAUMONT

- **Concert de printemps dimanche 24 avril 2022 à 18h :**
Chœur et orgue Ensemble Vocal Heinrich Schütz - Direction Gonzalo Martinez
- **Concerts d'été 2022 - dimanche 10 juillet 2022 à 18h :**
Cors des Alpes et orgue
- **Dimanche 17 juillet 2022 à 18h :** Cuivres et orgue
- **Dimanche 24 juillet 2022 à 18h :** Extraits de « Casse-noisettes » d'après l'œuvre de Tchaïkovski
Orgue - clarinette - tambourin - castagnettes

Entrée libre/ corbeilles



Eva Villegas et Brice Montagnoux



Oscar Colliar



Oscar Colliar - Claude Regimbald - Nathalie Chatelain



Nathalie Chatelain - Claude Regimbald

LES ORGUES DE BEAUMONT

E. Maxit: 04 50 04 42 68
www.lesorguesdebeaumont74.net



Merci à tous de votre présence.

Toutes les informations et précisions concernant la prochaine saison musicale seront communiquées en temps voulu.

FIT N'FIGHT



Après seulement deux mois de cours en septembre et octobre 2020, un long « confinement » de 8 mois sans activité et un été particulièrement pluvieux qui nous a contraints à annuler bon nombre de cours en plein air au parc Meyer, nous étions un peu anxieux de ce qui pouvait nous arriver en cette rentrée 2021.

Et bien rien ! Hormis un contrôle des « Pass sanitaire » quasi indolore.

L'association a donc pu programmer ses cours de pilates, yoga, zumba, nia, danse enfant, du lundi au jeudi, au rythme scolaire, avec en nouveauté cette année par rapport au planning habituel :

- 2 cours de danse, pour les enfants, proposant un éveil au mouvement le mercredi à 10h et 11h ;
- extension du yoga mix pilates, les mardis à 9h30 et à 19h, et également les jeudis à 17h ;
- nouveau pilates le mardi soir à 19h30 en remplacement du pilates zen.

Malgré cette longue « absence forcée », vous êtes nombreux à avoir répondu présents. Votre enthousiasme à reprendre les cours et votre fidélité nous ont beaucoup touchés.

Certains cours sont dorénavant complets mais il arrive très souvent que des places se libèrent. N'hésitez pas à nous solliciter, nous accueillons tout au long de l'année avec un tarif au prorata et nous proposons l'essai sur plusieurs séances afin de vous permettre de vérifier que le cours choisi vous convienne.

Nous espérons que durant cette nouvelle saison l'association pourra organiser des sorties et des événements afin de multiplier les occasions de rencontres et d'échanges, et ainsi participer à l'animation de nos communes et permettre de se connaître dans un cadre non sportif.

En pratique, pour vous inscrire à la saison 2021-2022 le plus simple est de :

- visiter notre site www.fitnfight.net afin de trouver le planning des cours, les tarifs, les lieux, les nouveautés à venir et vérifier également les disponibilités ;
- ou de nous envoyer un mail à fitnfight@hotmail.fr

FIT N'FIGHT

www.fitnfight.net
Tél. 04 50 75 56 42
Mail fitnfight@hotmail.fr



PLANNING DES COURS PROPOSÉS

LUNDI		MARDI			MERCREDI			JEUDI
PRÉSILLY Salle des Fêtes	BEAUMONT Ancienne école	LE CHÂBLE Motricité mater.	PRÉSILLY Salle des Fêtes	LE CHÂBLE Motricité RÉCRÉA	BEAUMONT Ancienne école	PRÉSILLY Salle des Fêtes	LE CHÂBLE École Beaupré	PRÉSILLY Salle des Fêtes
			YogaMPilates tous niveaux 9h30-10h30		Yoga tous niveaux 9h-10h			Pilates confirmé 9h-10h
Pilates tous niveaux 9h55-10h55						Pilates senior 9h45-10h45		
Pilates tous niveaux 11h-12h					Yoga danse enfant > 4 ans 10h15-11h15			
						Pilates senior 11h-12h		
Strong Ados Adulte 18h55-19h55		YogaMPilates tous niveaux 19h-20h		Yoga tous niveaux 18h45-19h45		Pilates tous niveaux 18h55 - 19h55		
Zumba Ados Adulte 20h10-21h10	Pilate 19h30-20h30			Nia tous niveaux 19h50-20h50				
						Pilates confirmé 20h10-21h10		

SKI CLUB

ANNÉE NOIRE ! SAISON BLANCHE !

Il y a des dates clés dans l'histoire, pour nous l'année 2021 restera inscrite comme une année noire ou plutôt devrions-nous dire une saison blanche, arrêt immédiat de toutes nos activités.

Du presque jamais vu, nous disons presque car notre club, né en 1932, a déjà connu une interruption, non pas du à une pandémie mais tout simplement à cause de la guerre 39-45.

Mais nous n'avons pas baissé les bras pour autant, nous avons profité de cette pause forcée pour développer un module d'inscription en ligne et surtout nous avons réalisé une bourse aux skis (la seule de la région) tout ce qu'il y a de plus honorable et ce grâce à tous les bénévoles et clients qui ont répondu « présents », nous permettant ainsi de maintenir toujours et encore les mêmes tarifs et ce depuis 2011.

Mais arrêtons de nous plaindre et tournons-nous vers l'avenir.



LE SKI-CLUB C'EST 2 STRUCTURES, IL Y A LES MERCREDIS NEIGE ET LES SORTIES DE SKI LOISIR LE DIMANCHE.

Les mercredis neige, structure réservée en priorité aux enfants de Beaumont-Le Châble et de St-Julien, les 2 communes qui nous aident financièrement. Composée de 7 mercredis, avec 2 heures de cours dans la station de St-Gervais et passage des tests le dernier mercredi, une structure bien rodée et très appréciée des enfants (et aussi des parents).

Le ski loisir du dimanche, commence début décembre pour se terminer fin avril.

Notre but, emmener les gens à la découverte des plus grands domaines de Savoie et Haute-Savoie et ce à un prix extrêmement bas. En effet, pour les membres, que nous allions au Grand-Bornand ou à Val d'Isère les sorties sont invariablement toujours au même prix et ce depuis 2011 à savoir 25 € transport/forfait compris. De plus, pour nos membres, il y a possibilité de prendre des cours de ski ou surf et ce gratuitement pendant les 6 premiers dimanches de l'année. Et pour terminer, selon les configurations un car vient à l'arrêt au parking à l'entrée du Châble.

Bien entendu nous restons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

2022 cette saison on skie !!!

Plus d'infos sur www.skiclub74.org

LE CALENDRIER DE NOS SORTIES POUR CETTE NOUVELLE SAISON.

DÉCEMBRE

- 5 décembre : Val Thorens
- 12 décembre : Tignes
- 19 décembre : Les Contamines

JANVIER

- 9 janvier : Flaine
- 16 janvier : Les Portes du Mont-blanc
- 23 janvier : Saint-Gervais
- 30 janvier : Avoriaz

FÉVRIER

- 6 février : Le Grand-Bornand
- 13 février : La Plagne
- 20 février : Les Arcs
- 27 février : Courchevel

MARS

- 6 mars : Saint-Gervais
- 13 mars : Flaine ou le 12 & 13 Les 2 Alpes
- 20 mars : Le Grand-Bornand
- 27 mars : Les Contamines

AVRIL

- 3 avril : Bardonecchia (Bardopasta en Italie fête des clubs)
- 10 avril : Val d'Isère Espace Killy
- 18 avril : Val Thorens (lundi de Pâques)
- 24 avril : Tignes Seul (fête avec le ski club de Cruseilles)



VIE ASSOCIATIVE

FÊTE DE LA THUILE

18 JUILLET 2021



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



BEAUMONT – FEIGÈRES – NEYDENS – PRESILLY

« *Ton sang peut sauver ma vie. Le mien peut sauver la tienne* »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Avoir un poids égal au moins à 50 kg
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- A chaque collecte sont présents :
 - 1 secrétaire
 - 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse
- Pour les dons se munir d'une pièce d'identité
- À chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.

PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr

ou par Tél. : 04 78 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

POUR NOTRE AMICALE LES COLLECTES RÉALISÉES EN 2021 ONT ÉTÉ :

- Feigères le 14 janvier avec 45 donneurs
- Feigères le 6 mai avec 54 donneurs
- Neydens le 5 août avec 39 donneurs
- Feigères le 29 septembre avec 49 donneurs

LES COLLECTES PRÉVUES EN 2022

- FEIGÈRES : JEUDI 6 JANVIER 2022
- NEYDENS : JEUDI 7 JUILLET 2022

DE 16H À 19H À LA SALLE COMMUNALE

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte. Des informations seront communiquées selon le confinement dû au virus.

D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT - FEIGÈRES

NEYDENS - PRÉSILLY

Gérard MATHIS

Tél. 04 50 49 31 97

getc.mathis@gmail.com



DON DE SANG

EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES

et VOUS ?
qu'attendez-vous ■

NIMA'S CHILDREN

Le temps file et cette année, encore bien perturbée, ne nous a pas permis de vous retrouver à l'occasion des événements habituels.

Cependant cela ne nous a pas empêché de prendre, très régulièrement des nouvelles de Nima, des jeunes, et de son équipe.

Ils sont tous en forme à Katmandou et les jeunes poursuivent leurs cursus.

Cependant la situation évolue sur place, les lieux de vie des enfants sont désormais « éclatés », (la fondation n'était plus autorisée à accueillir les enfants pendant la pandémie) : alors certains sont retournés chez leurs parents, famille proche ou amis ; d'autres sont restés chez Nima (10). Il n'y a plus personne à la maison de la fondation et il n'y aura pas de retour en arrière.

En effet, Nima a décidé de fermer la fondation à Katmandou, ne trouvant personne à qui passer le relais. Les démarches administratives de fermeture de la fondation sont en cours, mais ralenties à cause de la pandémie.



Pourtant, il n'est pas question de laisser tomber les jeunes, et l'association va encore les accompagner jusqu'à la fin de leurs études. Notre association est en train de définir les modalités pour la suite avec Nima. Elle devrait rester la garante que les fonds que nous lui versons vont bien être affectés aux scolarités / études des enfants. À Nima de se charger des inscriptions, achats de manuels, uniformes et autres équipements (même si les enfants ne vivent plus auprès d'elle).

Les établissements scolaires sont restés fermés bien longtemps (bien plus longtemps que chez nous), et les enfants étudiaient à distance depuis des mois. Désormais, la situation revient doucement à la normale. En effet, les plus jeunes sont retournés « physiquement » à l'école en septembre, quant aux plus âgés (niveaux lycée & études supérieures), ils ont repris aussi en pré-sentiel après leurs vacances, en octobre.

Enfin, le Népal s'ouvre à nouveau aux voyageurs, (aujourd'hui) la vaccination + 1 test PCR « suffisent » pour entrer au Népal (il n'y a plus de quarantaine). Ce devrait faciliter les échanges et Nima ayant déjà des réservations pour des trekkers de Haute-Savoie, nous aurons des messages.

NIMA'S CHILDREN

Laurence Bertrand
namaste@nimaschildren.com
Tel 06 16 103997





BEAUMONT'E SUR SCÈNE

UNE RENTRÉE EN FORME !

Pour la saison 2021-2022, l'association a le plaisir de lancer deux nouvelles activités !

Après un été placé sous le signe du yoga du rire, avec plusieurs ateliers en plein air, nous sommes heureux d'avoir lancé une grande nouveauté, très attendue, pour la rentrée de septembre dernier : **UN ATELIER DE DÉCOUVERTE ET DE PRATIQUE DU THÉÂTRE D'IMPROVISATION POUR LES ENFANTS DE 8 À 11 ANS.**

Avec plus d'une quinzaine de nouveaux inscrits au total, les activités font ainsi le plein ! Il reste encore des places pour venir nous rejoindre au sein des cours de théâtre d'improvisation pour adulte, tous les mardis à 18 heures au Châble.



Plusieurs spectacles et sorties seront à venir en 2022. Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux pour connaître les prochaines dates.

Par exemple, une première sortie, réservée aux parents de la section « jeunes » est prévue dimanche 23 janvier 2022 pour assister au spectacle « Les chemins de l'aventure » (spectacle d'improvisation pour enfant) au Théâtre du Caveau à Genève (14h).

BEAUMONT'E SUR SCÈNE

Mail : beaumontesurscene@gmail.com



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- Sean ROSSI, le 3 juin 2021
- Simon JACQUES, le 6 juillet 2021
- Léana PROLA-TESSAUR, le 9 juillet 2021
- Ambre BONNET, le 16 juillet 2021
- Emmi VOLPILHAC, le 17 juillet 2021
- Abigaïl CAMBON, le 7 septembre 2021
- Giorgia SPINAZZOLA, le 11 septembre 2021



Chloé et Thomas

MARIAGES

- Clémence HOMMEY & Mickaël DUMATRAS, le 18 juin 2021
- Monique DUBOUCHET & Thierry BEAUQUIS, le 3 juillet 2021
- Célia MOUACI & Yannis MEHENNI, le 3 juillet 2021
- Jessica GLENN & Sophie NEYROUD, le 24 juillet 2021
- Chloé BONNEAU & Thomas BOURDET, le 16 août 2021
- Anne CAUMONT & Nicolas AILLOUD-GOUSSARD, le 18 juillet 2021
- Sandy HOSPICE & Steeve PEILLEX, le 22 septembre 2021
- Clémence MONTANT & Daniel MACIEIRA SILVA, le 20 novembre 2021



Anne et Nicolas



Jessica et Sophie



DÉCÈS

- Daniel ROGUET, le 31 mai 2021
- Michel MÉTRAL, le 13 novembre 2021
- Juan BOUZA, le 26 novembre 2021

TÉLÉTRAVAIL DES FRONTALIERS

L'accord du 13 mai 2020 conclu entre la Suisse et la France pour l'imposition des frontaliers exerçant en télétravail reste applicable jusqu'au 31 décembre 2021. Cet accord déroge aux règles fiscales de la convention franco-suisse avait été négocié à la suite des mesures prises dans le contexte de lutte contre le COVID-19.

Un accord amiable avait également été trouvé pour le volet social jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Or cet accord dérogeait « COVID -19 », un frontalier assujéti au régime Suisse de sécurité sociale (« Lamal ») ne peut travailler depuis son domicile plus de 25 % de son temps de travail sans être rattaché automatiquement à la sécurité sociale de son pays de résidence (CMU pour les frontaliers de France). Au-delà de cette limite, employeur et employé doivent s'acquitter des charges sociales en France. L'accord amiable lié à la crise sanitaire n'imposait aucun pourcentage limite et a donc permis aux frontaliers de télétravailler depuis la France tout en restant dans le système Lamal (pour ceux qui ont exercé cette option lors de leur recrutement par un employeur suisse) et ce, quel que soit le nombre de jours de télétravail.

Alors que le volet social de cette dérogation devait prendre fin au 15 novembre 2021, celui-ci vient d'être également prorogé jusqu'au 31 décembre 2021.

Concrètement, les frontaliers auront donc la possibilité de continuer le télétravail sans limitation de durée et sans modification de leur statut social et fiscal jusqu'au 31 décembre 2021. À compter du 1^{er} janvier 2022, les règles tant fiscales que sociales « pré COVID-19 » s'appliqueront.

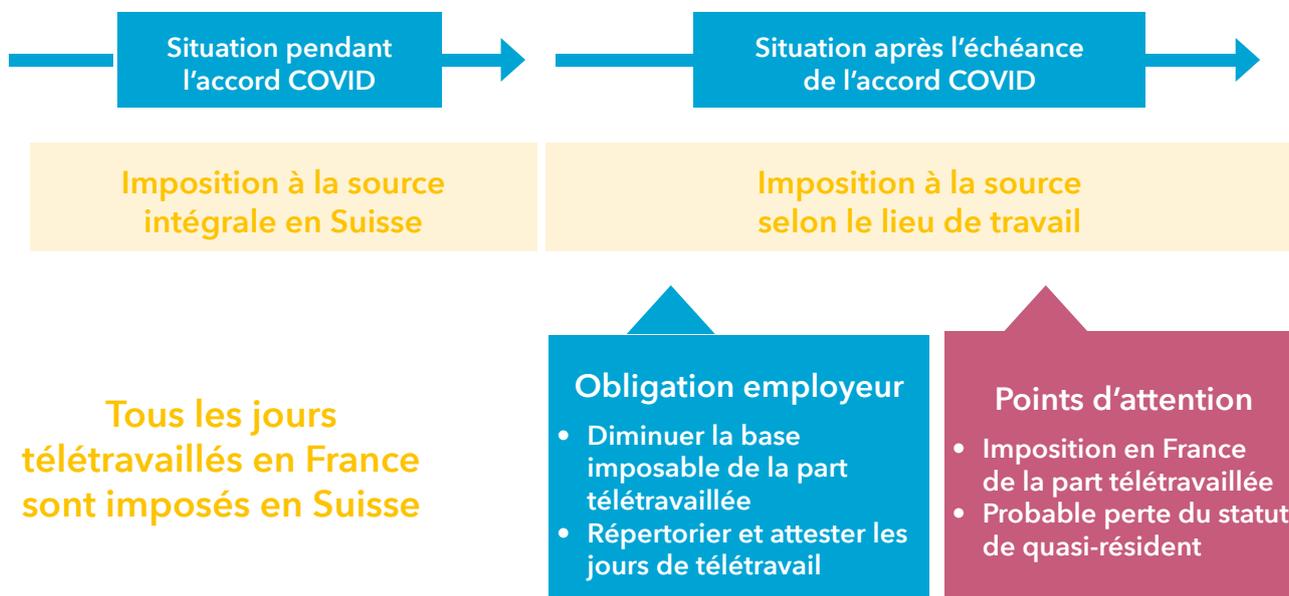


Pourquoi cette disparité entre le volet social et fiscal? Alors que le volet fiscal vient d'un accord bilatéral conclu entre la France et la Suisse, le volet social est quant à lui négocié au niveau de la Communauté Européenne.

L'expérience du télétravail a poussé nos représentants à mener des négociations avec l'Union Européenne afin d'augmenter la limite des 25 %. Pour Cyril Pellevat, sénateur de la Haute-Savoie, « l'accord sur le télétravail devrait être prolongé » et une demande de résolution européenne a été faite pour porter le taux de télétravail à 50 % de manière pérenne. Il semble que pour les États membres concernés le taux acceptable serait de 40 %. Il reste cependant à définir le périmètre d'application de cette proposition et bien sûr son adoption par l'Union Européenne.

Mais une résolution européenne ne concernerait que le volet social du travail transfrontalier. En effet, le volet fiscal reste régi par la convention fiscale franco-suisse qui nécessiterait donc un amendement pour permettre un alignement du volet fiscal au volet social, et permettrait ainsi aux frontaliers travaillant dans le canton de Genève de pouvoir créditer l'intégralité de leur retenue à la source suisse sur leur impôt français.

Pour les frontaliers travaillant dans le canton de Vaud, n'étant pas soumis à de prélèvement fiscal en Suisse, les revenus restent imposables en France selon les règles fiscales de la convention de 1966.



Source: ge.ch



Mairie de BEAUMONT

Tél.: 04 50 04 40 58
Mail: accueil.mairie@beaumont74.fr
Permanence du Mairie et des Adjoints :
sur rendez-vous
Heures d'ouverture du secrétariat de mairie :
Lundi - Mardi - Jeudi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h
Vendredi : 14h-17h

Permanence de l'Assistant sociale :
sur rendez-vous - Tél.: 04 50 33 23 49

SANTÉ



URGENCES

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Appel d'Urgence Européen 112
Hôpital 04 50 49 65 65
Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11

MÉDECINS

Dr Aresu : 04 50 83 38 15
Dr Orset : 04 50 04 43 02

SERVICES MÉDICAUX

Infirmiers : 04 50 37 34 85 - Port. 06 75 91 03 79
Kinésithérapeutes : 04 50 49 26 52
Pédicure Podologue : Mme Blanc-Mollaz :
04 50 92 15 28
Pharmacie : M. Masson : 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION

BIBLIOTHÈQUE

09 67 21 38 22 - 04 50 75 38 22
bibliothequebeaumont74@orange.fr
lundi, mercredi, jeudi 16h-19h / samedi 10h-12h

ÉCOLES, SIVU BEAUPRÉ ET RÉCRÉA

- Maternelle : 04 50 04 47 43
- Élémentaire : 04 50 04 59 58
- Garderie : 04 50 74 34 66
- Secrétariat : 04 50 04 47 04
- Centre de loisirs : 04 50 83 77 78
- recrea@sivu-beaupre.fr
- periscolaire@sivu-beaupre.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE CCG

04 50 95 92 60

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS :
04 50 95 92 60

VÉOLIA Eau : 09 69 32 34 58 - Gaz : 04 50 37 72 72

DÉCHETTERIE DE NEYDENS : 04 50 04 41 67

SPA ANNECY-MARLIOZ : 04 50 77 82 40

PROXIGEM (bus à la demande) 0 800 04 74 00

NUISANCES SONORES

RAPPEL DU BON USAGE EN BON VOISINAGE

Le samedi, entre 12h et 14h30 et le dimanche sauf de 10h à 12h, ma tondeuse, mon taille-haie et ma perceuse, je les mets en veilleuse... Il en va de même pour tous mes outils qui font du bruit!

Arrêté du Maire n° 28/2007 relatif aux bruits de voisinage

POUR RAPPEL, LES TROUBLES DE VOISINAGE SONT SUJETS A DES AMENDES POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €.





Nous
VOUS
souhaitons
de joyeuses
fêtes!



BEAUMONT



BEAUMONT

2022

www.beaumont74.fr



Janvier

Sam 1	Jour de l'An	
Dim 2	Épiphanie	
Lun 3	Geneviève	
Mar 4	Odilon	
Mer 5	Édouard	1
Jeu 6	Méline	
Ven 7	Raymond	
Sam 8	Lucien	
Dim 9	Alix	
Lun 10	Guillaume	
Mar 11	Paulin	
Mer 12	Tatiana	2
Jeu 13	Yvette	
Ven 14	Nina	
Sam 15	Rémi	
Dim 16	Marcel	
Lun 17	Roseline	
Mar 18	Prisca	
Mer 19	Marius	3
Jeu 20	Sébastien	
Ven 21	Agnès	VOEUX DU MAIRE
Sam 22	Vincent	
Dim 23	Barnard	
Lun 24	François de S.	
Mar 25	Conv. St Paul	
Mer 26	Paule	4
Jeu 27	Angèle	
Ven 28	Thomas d'Aquin	
Sam 29	Gildas	
Dim 30	Martine	
Lun 31	Marcelle	

Février

Mar 1	Ella	
Mer 2	Présentation	5
Jeu 3	Blaise	
Ven 4	Véronique	
Sam 5	Agathe	
Dim 6	Gaston	
Lun 7	Eugénie	
Mar 8	Jacqueline	
Mer 9	Apolline	6
Jeu 10	Arnaud	
Ven 11	N-D de Lourdes	
Sam 12	Félix	
Dim 13	Béatrice	
Lun 14	Valentin	
Mar 15	Claude	
Mer 16	Julienne	7
Jeu 17	Alexis	
Ven 18	Bernadette	
Sam 19	Gabin	
Dim 20	Aimée	
Lun 21	Pierre Damien	
Mar 22	Isabelle	
Mer 23	Lazare	8
Jeu 24	Modeste	
Ven 25	Roméo	
Sam 26	Nestor	
Dim 27	Honorine	
Lun 28	Romain	

Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Mars

Mar 1	Mardi Gras	
Mer 2	Cendre	FEST. COULEUR D'ENFANCE - ATELIER ILLUSTRATION
Jeu 3	Guénolé	
Ven 4	Casimir	
Sam 5	Olive	
Dim 6	Colette	
Lun 7	Félicité	
Mar 8	Jean de Dieu	
Mer 9	Françoise	10
Jeu 10	Vivien	
Ven 11	Rosine	
Sam 12	Justine	
Dim 13	Rodrigue	
Lun 14	Mathilde	
Mar 15	Louise	
Mer 16	Bénédicte	11
Jeu 17	Patrick	
Ven 18	Cyrille	
Sam 19	Joseph	
Dim 20	Printemps	GRAINOTHEQUE
Lun 21	Clémence	
Mar 22	Léa	
Mer 23	Victorien	12
Jeu 24	Catherine de S.	
Ven 25	Annonciation	
Sam 26	Larissa	
Dim 27	Habib	+ 1h
Lun 28	Gontran	
Mar 29	Gladys	
Mer 30	Amédée	13
Jeu 31	Benjamin	

Avril

Ven 1	Hugues	
Sam 2	Sandrine	
Dim 3	Richard	
Lun 4	Isidore	
Mar 5	Irène	
Mer 6	Marcellin	14
Jeu 7	J.-Baptiste de la S.	
Ven 8	Julie	
Sam 9	Gautier	
Dim 10	Rameaux	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Lun 11	Stanislas	
Mar 12	Jules	CONCERT DESSINE : BIBLIOTHEQUE ANTOINE GUILLOPE
Mer 13	Ida	
Jeu 14	Maxime	
Ven 15	Paterne	
Sam 16	Benoit-Joseph	
Dim 17	Anicet/Pâques	
Lun 18	Lun de Pâques	
Mar 19	Emma	
Mer 20	Odette	16
Jeu 21	Anselme	
Ven 22	Alexandre	
Sam 23	Georges	
Dim 24	J. Souvenir	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Lun 25	Marc	
Mar 26	Alida	
Mer 27	Zita	17
Jeu 28	Valérie	
Ven 29	Catherine de Sienne	
Sam 30	Robert	

Les vacances scolaires, données à titre indicatif et sous toutes réserves, sont conformes à l'arrêté ministériel paru au JO du 7 juillet 2021.

Mai

Dim 1	Fête du Travail	
Lun 2	Zoé	
Mar 3	Philippe, Jacques	
Mer 4	Sylvain	18
Jeu 5	Judith	
Ven 6	Prudence	
Sam 7	Gisèle	
Dim 8	Vic.1945	COMMÉMORATION
Lun 9	Pacôme	
Mar 10	Solange	
Mer 11	Estelle	19
Jeu 12	Achille	
Ven 13	Rolande	
Sam 14	Matthias	
Dim 15	Denise	
Lun 16	Honoré	
Mar 17	Pascal	
Mer 18	Éric	20
Jeu 19	Yves	
Ven 20	Bernardin	
Sam 21	Constantin	
Dim 22	Rita	
Lun 23	Didier	
Mar 24	Donatien	
Mer 25	Sophie	21
Jeu 26	Ascension	
Ven 27	Augustin	
Sam 28	Germain	
Dim 29	Fête des Mères	
Lun 30	Ferdinand	
Mar 31	Visitation	

Juin

Mer 1	Justin	22
Jeu 2	Blandine	
Ven 3	Kévin	
Sam 4	Clotilde	
Dim 5	Pentecôte	
Lun 6	L. de Pentecôte	
Mar 7	Gilbert	
Mer 8	Médard	23
Jeu 9	Diane	
Ven 10	Landry	
Sam 11	Barnabé	
Dim 12	Guy/Trinité	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Lun 13	Antoine de P.	
Mar 14	Élisée	
Mer 15	Germaine	24
Jeu 16	Jean-François Régis	
Ven 17	Hervé	
Sam 18	Léonce	FÊTE DE LA MUSIQUE
Dim 19	F. des Pères	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Lun 20	Silvère	
Mar 21	Été/Rodolphe	
Mer 22	Alban	25
Jeu 23	Audrey	
Ven 24	Jean-Baptiste	CINEMA PLEIN AIR
Sam 25	Éléonore	
Dim 26	Maxence	
Lun 27	Fernand	
Mar 28	Irénée	
Mer 29	Pierre, Paul	26
Jeu 30	Martial	



BEAUMONT

2022

www.beaumont74.fr



Juillet

Ven 1	Thierry
Sam 2	Martinien
Dim 3	Thomas
Lun 4	Florent
Mar 5	Antoine
Mer 6	Mariette 27
Jeu 7	Raoul
Ven 8	Thibaut
Sam 9	Amandine
Dim 10	Ulrich
Lun 11	Benoît
Mar 12	Olivier
Mer 13	Henri, Joël FÊTE NATIONALE
Jeu 14	Fête Nationale
Ven 15	Donald
Sam 16	ND du Mt-Carmel
Dim 17	Charlotte FÊTE DE LA THUILE
Lun 18	Frédéric
Mar 19	Arsène
Mer 20	Marine 29
Jeu 21	Victor
Ven 22	Marie-Madeleine
Sam 23	Brigitte
Dim 24	Christine
Lun 25	Jacques
Mar 26	Anne, Joachim 30
Mer 27	Nathalie 30
Jeu 28	Samson
Ven 29	Marthe
Sam 30	Juliette
Dim 31	Ignace de Loyola

Août

Lun 1	Alphonse
Mar 2	Julien Eymard
Mer 3	Lydie 31
Jeu 4	J.-M. Vianney
Ven 5	Abel
Sam 6	Transfiguration
Dim 7	Gaétan
Lun 8	Dominique
Mar 9	Amour
Mer 10	Laurent 32
Jeu 11	Claire
Ven 12	Jeanne-Françoise
Sam 13	Hippolyte
Dim 14	Maximilien
Lun 15	Assomption
Mar 16	Armel
Mer 17	Hyacinthe 33
Jeu 18	Hélène
Ven 19	Jean Eudes
Sam 20	Bernard
Dim 21	Christophe
Lun 22	Fabrice
Mar 23	Rose de Lima
Mer 24	Barthélemy 34
Jeu 25	Louis
Ven 26	Natacha
Sam 27	Monique
Dim 28	Augustin
Lun 29	Sabine
Mar 30	Fiacre
Mer 31	Aristide 35

Septembre

Jeu 1	Gilles
Ven 2	Ingrid
Sam 3	Grégoire
Dim 4	Rosalie FORUM DES ASSOCIATIONS
Lun 5	Raïssa
Mar 6	Bertrand
Mer 7	Reine 36
Jeu 8	Nativité N-D
Ven 9	Alain
Sam 10	Inès
Dim 11	Adelphe
Lun 12	Apollinaire
Mar 13	Aimé
Mer 14	La Ste Croix 37
Jeu 15	Roland
Ven 16	Edith
Sam 17	Renaud
Dim 18	Nadège JOURNÉE DU PATRIMOINE
Lun 19	Émilie
Mar 20	Davy
Mer 21	Matthieu 38
Jeu 22	Maurice
Ven 23	Automne
Sam 24	Silouane
Dim 25	Hermann
Lun 26	Côme, Damien
Mar 27	Vincent de Paul
Mer 28	Venceslas 39
Jeu 29	Michel, Raphaël
Ven 30	Jérôme

Octobre

Sam 1	Thérèse de l'Enfant-J
Dim 2	Léger
Lun 3	Gérald
Mar 4	François d'Assise
Mer 5	Fleur 40
Jeu 6	Bruno
Ven 7	Serge
Sam 8	Pélagie
Dim 9	Denis
Lun 10	Ghislain
Mar 11	Firmin
Mer 12	Wilfried 41
Jeu 13	Géraud
Ven 14	Juste
Sam 15	Thérèse d'Avila
Dim 16	Edwige
Lun 17	Baudouin
Mar 18	Luc
Mer 19	René 42
Jeu 20	Adeline
Ven 21	Céline
Sam 22	Élodie
Dim 23	Jean de Capistran
Lun 24	Florentin
Mar 25	Crépin
Mer 26	Dimitri 43
Jeu 27	Émeline
Ven 28	Simon, Jude
Sam 29	Narcisse
Dim 30	Bienvenue - 1h
Lun 31	Quentin

Novembre

Mar 1	Toussaint
Mer 2	Défunts 44
Jeu 3	Hubert
Ven 4	Charles
Sam 5	Sylvie
Dim 6	Léonard
Lun 7	Carine
Mar 8	Geoffroy
Mer 9	Théodore 45
Jeu 10	Léon
Ven 11	Armis, 1918 COMMÉMORATION
Sam 12	Christian
Dim 13	Brice
Lun 14	Sidoine
Mar 15	Albert
Mer 16	Marguerite 46
Jeu 17	Élisabeth
Ven 18	Aude
Sam 19	Tanguy
Dim 20	Edmond
Lun 21	Présentation Marie
Mar 22	Cécile
Mer 23	Clément 47
Jeu 24	Flora
Ven 25	Catherine d'Alex.
Sam 26	Delphine
Dim 27	Séverin/Avent
Lun 28	Jacques de la M.
Mar 29	Saturnin
Mer 30	André 48

Décembre

Jeu 1	Florence
Ven 2	Viviane
Sam 3	François-Xavier
Dim 4	Barbe
Lun 5	Gérald
Mar 6	Nicolas
Mer 7	Ambroise 49
Jeu 8	Imm. Conception
Ven 9	Pierre Fourier
Sam 10	Romarc
Dim 11	Daniel
Lun 12	Corentin
Mar 13	Lucie
Mer 14	Odile 50
Jeu 15	Ninon
Ven 16	Adélaïde
Sam 17	Gaël
Dim 18	Gatien
Lun 19	Urbain
Mar 20	Isaac
Mer 21	Hiver 51
Jeu 22	Françoise-Xavière
Ven 23	Armand
Sam 24	Adèle
Dim 25	Noël
Lun 26	Étienne
Mar 27	Jean
Mer 28	Innocents 52
Jeu 29	David
Ven 30	Roger
Sam 31	Sylvestre